

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX - TRAVAIL – PATRIE

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE

YAOUNDE II

REPUBLIC OF CAMEROON

PEACE - WORK – FATHERLAND

REGION OF CENTRE

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE II SUBDIVISION



PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL

**QUARTIER CITE VERTE
SECTEUR NORD**

HORIZON 2009 - 2013

***REALISE POUR ASSOAL, EN PARTENARIAT AVEC LE RNHC
ET LE CONCOURS FINANCIER DE LA DCE ET DE CORDAID***

YAOUNDE, SEPTEMBRE 2009

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
LISTE DES TABLEAUX	5
AVANT PROPOS	6
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	7
AGR : ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS	7
BHYS : BRIGADES D'HYGIENE ET DE SALUBRITE	7
CLS : COMITES LOCAUX DE SANTE	7
CNLS: COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA.....	7
GIC: GROUPES D'INITIATIVES COMMUNES	7
IST: INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES	7
MINATD: MINISTERE DE L' ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION ..	7
MINSANTE: MINISTERE DE LA SANTE	7
ONG: ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE	7
OSC: ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE	7
PDL: PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL	7
PDQUD: PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES QUARTIERS DEFAVORISES	7
PSD: PROGRAMME SPECIAL DE DEVELOPPEMENT	7
RUHY: RESEAU URBAIN DES HABITANTS DE YAOUNDE	7
SCAC: SERVICE DE COOPERATION ET D' ACTION CULTURELLE	7
INTRODUCTION	8
ELEMENTS ET DEMARCHE EMPLOYES DANS L'ELABORATION DU PDL	10
RAPPEL DE LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE	11
<i>Méthode</i>	11
<i>Phase préparatoire : réalisation du pré diagnostic</i>	11
1- <i>Information/discussion à la base</i>	11
2- <i>Activités de formations</i>	12
<i>Phase de mise en œuvre du processus de planification communautaire</i>	12
TRAITEMENT DES DONNEES	13
CHAPITRE I	15
DIAGNOSTIC PARTICIPATIF	15
.....	15
1.1- PRESENTATION DU QUARTIER	15
1.1.1- <i>Localisation géographique de la communauté</i>	15
.....	15
1.1.2- <i>Le climat</i>	15
1.1.3- <i>le relief</i>	15
1.1.4- <i>La Température</i>	15
1.1.5- <i>la population</i>	15
1.1.6- <i>Caractéristiques socio économiques</i>	15
Tableau 1 : genre du chef de ménage	16
Tableau 2 : niveau d' instruction de chef de ménage.....	16
Tableau 3 : type d' activité des chefs de ménage	17
Tableau 4 : participation des conjoints au revenu du ménage	18
Tableau 5 : revenu des ménages	18
Tableau 6 : standing des maisons	19
1.1.7- <i>Accès aux services sociaux et économiques</i>	20
Tableau 7 accessibilité au quartier	20
Tableau 8 type de voies d' accès	20
Tableau 9 état des voies d' accès.....	21
Tableaux 10 et 11 accès aux réseaux électriques et d' eau potable	21
<i>La vie sociale</i>	22
Tableau 12 : nature et taux de contribution pour les projets menés	23
Tableau 13 : projection de participation des populations pour les projets à venir	23

1.1.8- Enquête sur la structure économique	23
Tableau 14 : types d'activités rencontrés	24
Tableau 15 : genre des employés.....	24
Tableau 16 : taux de participation des employés aux réunions.....	24
Tableau 17 : disposition à financés les activités de développement	24
1.1.9- Vie associative et partenariats	25
Tableau 18 : types et nombre d'associations présentes sur le territoire	25
Tableau 19 : cartographie des associations présentes sur le territoire.....	29
Tableau 20 : administration locale.....	30
1.1.10- Etude sur le statut foncier du territoire	30
Tableau 21 : Titre de possession/propriété.....	31
Tableau 22 : mode d'accès à la terre	32
Tableau 23 : Conflits engendrés par les problèmes	33
Tableau 24 : Solutions en cours ou envisagées	33
Tableau 25 : niveau de satisfaction des solutions en cours.....	34
Tableau 26 : liens entre les habitants et la terre.....	34
Tableau 27 : analyse des différents problèmes rencontrés.....	36
ANALYSE DES FORCES/FAIBLESSES ET MENACES/OPPORTUNITES DES SOLUTIONS PROPOSEES	45
Tableau 28 : analyse forces/faiblesse ; menaces/opportunités	45

CHAPITRE II PROGRAMME PLURIANNUEL DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT.48

VISION DE DEVELOPPEMENT ET OBJECTIF GENERAL DE DEVELOPPEMENT	48
VISION :	48
<i>Objectif général de développement</i>	48
2.1- PROGRAMME D' ACTIONS DES SECTEURS HABITAT, INFRASTRUCTURES, VRD ET EQUIPEMENTS SOCIAUX	48
2.1.1- <i>Objectifs spécifiques sectoriels</i>	48
2.1.2- <i>Projets prioritaires</i>	48
Tableau 29 : projets prioritaires programme 1.....	48
2.2- PROGRAMME D' ACTIONS D' INTEGRATION SOCIALE ET SOCIOPROFESSIONNELLE DES JEUNES	49
2.2.1- <i>Objectifs spécifiques sectoriels</i>	49
2.2.2- <i>Projets prioritaires</i>	50
Tableau 30 : projets prioritaires programme 2.....	50
2.3- PROGRAMME D' ACTIONS DE RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE AU DEVELOPPEMENT LOCAL ET MUNICIPAL ET VIE ASSOCIATIVE.....	50
2.3.1- <i>objectifs spécifiques sectoriels</i>	50
2.3.2- <i>projets prioritaires</i>	50
Tableau 31 : projets prioritaires programme 3.....	50
2.4- CADRE LOGIQUE DE PROGRAMMATION DES ACTIVITES PLURIANNUELLE	51
2.4.1- <i>Cadre logique de programmation pluriannuelle des secteurs sociaux habitat, infrastructures, VRD et équipements</i>	51
Tableau 32 : cadre logique programme 1	51
2.4.2- <i>Cadre logique de programmation pluriannuelle de l'appui à la jeunesse</i>	61
Tableau 33 : Cadre logique programme 2	61
2.4.3- <i>Cadre logique de programmation pluriannuelle du renforcement de la participation communautaire au développement communal et local</i>	63
Tableau 34 : cadre logique programme 3	63
2.5- FINANCEMENT DU PDL.....	68
2.5.1- <i>Objectifs spécifiques sectoriel</i>	68
2.5.2- <i>Capacités locales de financement</i>	68
2.5.3- <i>Budget d'investissement et plan de financement du PDL à la Cité Verte Nord</i>	70
1- SECTEURS HABITAT, INFRASTRUCTURES, VRD ET EQUIPEMENTS SOCIAUX.....	70
3. RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE AU DEVELOPPEMENT LOCAL ET MUNICIPAL	71
2.5.6- <i>Impacts des finances sur la mise en œuvre du plan de développement Communautaire</i>	73
1. <i>Sur la performance de l'administration communale</i>	73
2. <i>Sur les projets sociaux</i>	73

CHAPITRE III – APPROCHE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTAIRE74

3.1 <i>Mesures de promotion de la participation et de la transparence</i>	74
3.1.1- <i>Cadre d'intervention</i>	74
3.1.2- <i>Les espaces</i>	74

3.1.3- <i>Un comité de gestion mixte du PDL</i>	74
3.1.4- <i>Des ateliers thématiques</i>	75
3.1.5- <i>Lien avec la commune : Un Bureau D'appui au Développement des Quartiers</i>	75
3.1.6- <i>Le cycle</i>	75
3.2- DISPOSITIF DE MISE EN OEUVRE, DE SUIVI ET D'EVALUATION DU PDL	76

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1 : genre du chef de ménage
- Tableau 2 : niveau d'instruction de chef de ménage
- Tableau 3 : type d'activité des chefs de ménage
- Tableau 4 : participation des conjoints au revenu du ménage
- Tableau 5 : revenu des ménages
- Tableau 6 : standing des maisons
- Tableau 7 : accessibilité au quartier
- Tableau 8 : type de voies d'accès
- Tableau 9 : état des voies d'accès
- Tableaux 10 et 11 : accès aux réseaux électriques et d'eau potable
- Tableau 12 : nature et taux de contribution pour les projets menés
- Tableau 13 : projection de participation des populations pour les projets à venir
- Tableau 14 : types d'activités rencontrés
- Tableau 15 : genre des employés
- Tableau 16 : taux de participation des employés aux réunions
- Tableau 17 : disposition à financer les activités de développement
- Tableau 18 : types et nombre d'associations présentes sur le territoire
- Tableau 19 : cartographie des associations présentes sur le territoire
- Tableau 20 : administration locale
- Tableau 21 : Titre de possession/propriété
- Tableau 22 : mode d'accès à la terre
- Tableau 23 : Conflits engendrés par les problèmes
- Tableau 24 : Solutions en cours ou envisagées
- Tableau 26 : liens entre les habitants et la terre
- Tableau 27 : analyse des différents problèmes rencontrés
- Tableau 28 : analyse forces/faiblesses ; menaces/opportunités
- Tableau 29 : projets prioritaires programme 1
- Tableau 30 : projets prioritaires programme 2
- Tableau 31 : projets prioritaires programme 3
- Tableau 32 : cadre logique programme 1
- Tableau 33 : Cadre logique programme 2
- Tableau 34 : cadre logique programme 3

AVANT PROPOS

Le plan de développement local du quartier Cite verte Nord est un document programme qui définit l'avenir de la localité, dans l'optique de contribuer à la prospérité locale et au bien être des populations. Pendant tout le processus participatif qui a précédé l'élaboration de ce document de travail, les participants ont défini le PDL comme étant une feuille de route, un cahier de charge d'actions programmées et coordonnées sur une période bien définie et destinée à contribuer au bien être social et économique des habitants, un support pour soutenir le développement d'une cohésion sociale, pour impulser la construction des partenariats multiformes nécessaires au développement des communautés locales. Ceci témoigne de l'idée du consensus qu'ont les citoyens de leur propre développement et du degré d'appropriation de cette démarche appuyée par CORDAID.

Le PDL représente ainsi un outil de travail au service des promoteurs de projets de développement au sein du quartier Cite verte Nord. Il a été conçu dans le cadre d'une concertation âprement menée, mobilisant toutes les couches sociales du quartier : les habitants, les élus municipaux et les professionnels du développement local.

Il se positionne comme un support visant à améliorer la contribution des acteurs locaux ainsi que des habitants à la mise en œuvre du processus de décentralisation prescrit dans la constitution de 1996 dont les mesures d'orientation définies dans la loi N° 762/PJL/AN se fixent pour objectifs principaux :

- Permettre aux communautés locales de s'impliquer résolument dans la définition et la gestion des affaires prévues à leurs collectivités territoriales décentralisées.
- Faciliter et promouvoir le développement harmonieux des collectivités territoriales décentralisées sur la base de la solidarité nationale, des potentialités régionales et de l'équité inter régionale
- Conformer le Cameroun aux exigences constitutionnelles et internationales en matière de décentralisation

Le présent rapport contient une somme d'informations sur le contexte local, les projets en cours, les acteurs et leurs rôles dans la mise en œuvre des activités. Ensuite, il dégage un nombre d'objectifs de développement et les axes d'intervention qui feront l'objet des futurs projets, les partenariats sollicités, la stratégie de mobilisation des ressources, de cogestion, de suivi et d'évaluation des réalisations.

En tant que document de travail, il s'adresse à tous ceux qui s'intéressent au développement du quartier Cite verte Nord, à tous les promoteurs et porteurs de projets locaux, afin qu'ils s'en servent pour agir en faveur de la convergence des synergies sans lesquelles tous les efforts seront vains.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

- AES-SONEL: American Energy Services Corporation – Société Nationale
- AGR : Activités Génératrices de Revenus
- BHYS : Brigades d'Hygiène et de Salubrité
- CAY II : Commune d'Arrondissement de Yaoundé II
- CDE : Camerounaise des eaux
- CLPA: Comité de Pilotage plan d'action
- CLS : Comités Locaux de Santé
- CNLS: Comité National de Lutte contre le SIDA
- COGES: Comité de Gestion du PDC
- CUY : Communauté Urbaine de Yaoundé
- GIC: Groupes d'Initiatives Communes
- GTZ: Coopération Allemande au Développement
- IST: Infections Sexuellement Transmissibles
- MINATD: Ministère de l'Administration du Territoire et de la décentralisation
- MINDUH: Ministère du Développement Urbain et de l'Habitat
- MINSANTE: Ministère de la Santé
- ONG: Organisation Non Gouvernementale
- OSC: Organisations de la Société Civile
- PDL: Plan de Développement Local
- PDQUD: Programme de Développement des Quartiers Défavorisés
- PSD: Programme Spécial de Développement
- RUHY: Réseau Urbain des Habitants de Yaoundé
- SCAC: Service de Coopération et d'Action Culturelle

INTRODUCTION

Le processus de développement local est devenu une référence en matière de bonne pratique de gestion urbaine et de construction d'une citoyenneté active. De nombreuses communautés s'inspirent de plus en plus de ces principes pour mettre en place des mécanismes de développement s'appuyant sur les forces et ressources endogènes, correspondant aux réalités sociales, économiques et culturelles locales. Il ne s'agit en effet pas d'une recette mais d'un processus dynamique en perpétuelle mutation. Toutefois, quelques principes de base peuvent être dégagés.

Le développement participatif local va au-delà du financement ponctuel des projets de développement conçus et mis en œuvre par les organisations de la société civile. Au contraire, il consiste en une participation accrue, permanente et continue des habitants dans la gestion des collectivités décentralisées.

Depuis 2009, le quartier Cite verte Nord, situé dans la commune de Yaoundé II, bénéficie d'un appui technique et financier des organisations CORDAID et ASSOAL pour mettre en place ses mécanismes de gestion locale participative.

Dans ce cadre, une activité d'animation et de mobilisation communautaire a permis de bouter les comportements et de renforcer l'adhésion des communautés aux actions prévues. Un séminaire de formation a permis de renforcer quelques animateurs communautaires en technique d'animation et de mobilisation communautaire, sur le cycle d'animation et d'élaboration du plan de développement local, de définir leurs responsabilités et cahiers de charge pour la mise en œuvre du processus. Un pré diagnostic des forces et faiblesses du développement a été conduit au sein du quartier et a permis de mobiliser les informations de bases, lesquelles ont facilité l'organisation et l'animation des ateliers de diagnostic participatif conduits au sein de 3 zones (zone 1 composée des blocs 1 et 4 ; zone 2 composée des blocs 2 et 3 et enfin la zone 3 composée des blocs 5 et 6) et sur 4 thèmes prioritaires de participation. Ces actions se sont soldées par la mobilisation des données qualitatives et quantitatives sur :

- La population locale, plus particulièrement : la densité, la structure d'âge, la croissance démographique, les courants migratoires etc.
- Données sur le niveau d'éducation, de qualification, de formation, les aptitudes entrepreneuriale des individus ;
- Le secteur social local : les services d'éducation et de santé disponibles (objectifs poursuivis, réalisations, services rendus etc.), les aptitudes aux changements, interrelations entre groupes, sensibilité à l'environnement, intégration des groupes marginaux, participation communautaire, conscience sociale etc.
- Le secteur Economique : situation de l'emploi, (population active, rapport emploi population, taux de chômage, taux d'activité etc.), structure économique, (secteurs d'activités, types et méthodes de production, taille des entreprises, caractéristiques de l'emploi, diversification de production des biens et services, flux économique, revenu des ménages, habitudes de consommation, vitalité de l'entrepreneuriat, services fonciers etc.
- L'organisation locale : structure associative locale, localisation, infrastructures, équipements (santé, éducation, affaires, loisirs, rencontres, échanges culture etc.), encadrement administratif et politique, mécanismes et dispositifs de participation des citoyens, de partenariat, réseaux et autres organisations présentes.
- La biophysique et climatique : topographie, sols, faune, flore, climat, risques naturels (environnement et ressources naturels)
- Les grands problèmes de la localité, les facteurs qui entretiennent la pauvreté au sein du quartier, les effets directs de cette pauvreté sur les communautés locales et les pistes de solutions à envisager, etc.

Une analyse a ainsi permis de mettre en relation les informations les uns aux autres et de décliner les forces et faiblesses, contraintes et opportunités de la localité en matière de développement local.

Un atelier de restitution du diagnostic a été organisé au sein du quartier et a permis de consolider les données analysées. S'en sont ensuite suivies la structuration des espaces de participation et la validation du PDL par les classes sociales de la localité.

ELEMENTS ET DEMARCHE EMPLOYES DANS L'ELABORATION DU PDL

Le plan de développement local du quartier Cite verte Nord va au-delà du financement ponctuel de projets de développement conçus et mis en œuvre par les organisations de la société civile. Il relève d'un certain nombre de principes de base :

- ***Approche globale, intégrée et transversale***

La stratégie de développement du quartier Cite verte Nord se situe dans une approche globale. Elle s'inspire du contexte de développement de la commune de Yaoundé II ainsi que des orientations stratégiques et politiques nationales en matière de lutte contre la pauvreté et de réduction des inégalités sociales au sein des communautés défavorisées. Il place l'habitant de la Cite verte Nord au centre des initiatives. Les actions envisagées se positionnent clairement en complémentarité et non en concurrence à l'existant. Le PDL accorde une place capitale aux citoyens qui des acteurs clés de la mise en œuvre, du suivi et d'évaluation des actions de développement au sein du quartier. Il repose sur le principe d'un décloisonnement des secteurs d'activités qui facilitera la construction du partenariat local et la mobilisation des ressources nécessaires à la conduite des opérations.

- ***Approche partenariale***

La mise en œuvre du PDL de Cite verte Nord mobilisera tous les acteurs présents sur le territoire (secteur public, secteur privé, société civile et les habitants) autour des enjeux de progrès collectif. Il suscitera la mise au point de nouveaux modes de travail, de nouvelles manières de penser et d'agir, teintés de respect mutuel, d'humanisme, une nouvelle culture de projet. L'approche partenariale facilitera la mutualisation des énergies, savoirs et compétences locales et la focalisation des communautés autour des enjeux de progrès communautaire. L'approche partenariale du PDL permettra de produire de nouveaux acteurs pour prendre en charge les problèmes identifiés et même accroîtra la crédibilité des initiatives promues au niveau local pour enfin faciliter la mobilisation des ressources extérieures nécessaires à la conduite de certaines opérations.

- ***Approche professionnelle***

Le PDL est le fruit d'un processus de concertation local. Il est coproduit par les acteurs, techniciens et habitants de la localité qui s'y reconnaissent totalement, se sont répartie des responsabilités en terme de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des actions de développement de la localité. Il servira également de cadre pour la mobilisation des compétences extérieures qui au cours des interventions assureront des transferts de compétences aux populations locales de sorte qu'ils puissent au fur et à mesure prendre efficacement en main le destin du développement de la localité.

- ***Participation citoyenne et gouvernance locale***

Le processus de planification a permis de coproduire des espaces de dialogue et de concertation local autour des actions de développement. On distingue des réseaux de développement par pôle, des réseaux par axe thématique, un réseau de développement transversal mobilisant aussi bien les populations locales que les autres acteurs externes intéressés par le développement du quartier. Les décisions y sont prises de façon démocratique et selon le principe une personne une voix. Des ateliers de concertation sont prévus à la veille de chaque occasion de décisions concernant le développement du quartier pour recueillir les points de vue des communautés, lesquels sont portés et défendus par leurs délégués au sein desdits espaces. A moyen terme, cette pratique permettra de rompre avec la logique d'assistanat encore portée par certaines communautés et de renforcer une parfaite appropriation du développement local.

- ***Territorialisation***

Le développement du quartier Cite verte Nord ne se décrètera par de l'extérieur. Il se construira comme cela a été collégialement défini dans le PDL en s'appuyant sur les ressources et potentialités locales. Cependant, territorialisation s'oppose ici à la logique territorialisme car un appui de compétences externes demeure indispensable pour assurer un réel transfert de compétences et faciliter à moyen terme une appropriation du développement par ses habitants. La politique de développement local de Cite verte Nord repose sur l'accompagnement technique et le soutien

financier des démarches et projets du PDL, une gestion, un suivi et évaluation impliquant la participation accrue des couches sociales du quartier.

Dans ces conditions, quel est le rôle de la commune ?

- Elle est une pièce motrice de l'animation du débat contradictoire entre les différents groupes d'intérêt composant le quartier.
- Elle est partenaire financier et technique, méthodologique des projets collectifs de développement qui concourent effectivement au développement de la commune.
- Elle participe à la prise des décisions au sein des comités de gestion du PDL où elle essaye d'établir la cohérence entre les actions envisagées et la planification du développement municipal.

Loin d'affaiblir son importance fondamentale dans la gestion communale, le Plan de Développement local, au contraire :

- Améliore l'efficacité de la gestion locale en intégrant les différents projets dans une vision cohérente et planifiée, et en créant les conditions d'un partenariat réel entre les forces vives de la localité.

Rappel de la démarche méthodologique

Méthode

La méthode utilisée a été participative. Ainsi, il a été privilégié :

Le diagnostic participatif et la planification communautaire à Cite verte Nord ont obéi aux principes des méthodes participatives. Les travaux ont été conduits par une équipe de facilitateurs d'ASSOAL et du Réseau National des Habitants du Cameroun, composée de personnes ressources, de cadre d'appui et de facilitateurs endogènes.

Les travaux ont débuté au cours du mois de Mai 2009 par des réunions de concertation internes, mobilisant à chaque étape des représentants des classes sociales de la communauté. Compte tenu du calendrier de travail préalablement élaboré en étroite collaboration avec la communauté, plusieurs outils ont été déroulés simultanément afin d'atteindre les buts visés par la mission.

Les étapes de la démarche consistaient en plusieurs étapes dont :

Phase préparatoire : réalisation du pré diagnostic

Cette phase a donné lieu à plusieurs actions qui sont :

1- Information/discussion à la base

Cette étape était déclinée en plusieurs sous étapes qui sont énumérées ci-dessous :

- **Campagne de lancement** : Avec l'aide de la Mairie, une association relais communal a organisé plusieurs séances d'information publiques les plus larges possibles au sein des quartiers retenus dans sa commune, où seront présentées les principes et modalités de l'évaluation participative et où les populations pauvres étaient invitées à se faire connaître et à participer. Tous les moyens possibles (distribution de supports de présentation, affichage communal, radio locale, etc.) ont été utilisés pour annoncer le plus largement le démarrage de cette évaluation.
- **Repérage des groupes** (*Enquête des ménages et identification des Organisations de Base, des structures économiques et identification du capital cognitif et des personnes influentes des quartiers*) : A partir des analyses locales préexistantes, l'association relais a identifié les groupes de base (associations d'habitants ou villageoises, groupes d'intérêt collectif / GIC, organisations de producteurs, associations de femmes, de jeunes, de solidarité, etc.)

susceptibles de mobiliser les populations dans le processus. Les visites de terrain ont montré qu'il existait de nombreux regroupements de ce type, qui sont plus au moins représentatifs, selon leur degré d'existence réelle et la profondeur des motivations qui ont conduit à leur création. Ce travail a été fait dans un souci d'équité en restant vigilant quant à la création induite d'associations ou de regroupements « opportunistes ».

- **Repérage des «exclus» et des zones à problèmes** : Les formes précédentes de structuration du milieu, bien que précieuses pour la démarche, ne peuvent être considérées comme totalement représentatives de la cible visée. Aussi un consultant applique également une logique de recherche « transversale » auprès de certaines personnes ressources (maire, associations confessionnelles, ONG, etc.), afin de repérer les profils de populations pauvres non représentées, voire exclues de ces groupes de base et les inviter à rejoindre le processus de discussion, soit en s'intégrant aux groupes de base constitués, soit en créant leurs propres groupes.

2- Activités de formations

- **Préparation des sessions de formation.** Il s'agissait ici d'effectuer les tâches suivantes :
 - Rédaction d'un guide pour la formation par thème de formation. Pour ce travail, un formateur a été mobilisé pour la collecte des données et la rédaction.
 - Présentation et test du guide. Cette présentation a été effectuée par le formateur principal auprès de l'équipe chargée de l'animation de différents ateliers.
 - Reproduction des supports didactiques et pédagogiques (20 exemplaires). Ce travail a été effectué par le BAODL. Le guide devait être conçu de façon synthétique 05 pages maxi et en un langage très accessible à la cible.
 - Préparation des supports de présentation. Chaque guide a été synthétisé et présenté sur diapositives pour faciliter la présentation des contenus théoriques.
 - Information des participants. Ce travail a été effectué en liaison avec les responsables du projet.
 - rédaction et envoi des invitations.
- **Organisation des sessions de formation**
il est prévu :
 - L'organisation d'un atelier pédagogique mobilisant toute l'équipe de formateurs, modérateurs, rapporteurs, de gestionnaires de la logistique, des responsables du projet. Elle a eu lieu environ deux jours avant la date effective de lancement de la session. Les membres de ce groupe de travail se sont chargés de vérifier que les conditions d'organisation logistique et d'animation pédagogique des ateliers étaient réunies.
 - Animation de l'atelier de formation

L'atelier de formation, animée par un consultant, a permis aux populations de définir leurs besoins et de faire une ébauche de solution qui servira au consultant chargé de la mise en œuvre de la planification communautaire.

Phase de mise en œuvre du processus de planification communautaire

Le diagnostic participatif a permis grâce au déroulement des certains outils clés de renforcer la connaissance sur la situation économique, sociale et culturelle de la communauté, d'identifier et d'arrêter forces, limites, potentialités et contraintes du développement du quartier Cite verte Nord, d'identifier et d'arrêter la liste des problèmes prioritaires de la communauté

La planification quinquennale et opérationnelle des actions a suivi la phase d'identification participative des problèmes. Il a permis d'identifier une liste de solutions hiérarchisées aux différents problèmes communautaires et de fixer un chronogramme opérationnel d'intervention

Le processus de planification opérationnelle s'est également poursuivi par la mise en place des structures d'animation et de coordination chargées d'assurer la gestion, d'animer et de mobiliser la

communauté autour des enjeux de mise en œuvre efficace du PDL, du suivi et d'évaluation des opérations du PDL sur le terrain. Ainsi, on note en terme d'organisation :

- Un réseau de développement au sein de chaque zone soit 3 réseaux pour les 3 zones de participation co-identifiés.
- Un réseau d'échange thématique par thème co-identifié soit 9 réseaux pour les 9 thèmes prioritaires.
- Un réseau de développement transversal mobilisant les délégués des thèmes et des zones aux côtés des élus municipaux et des techniciens pour le développement communautaire et doté d'une instance technique : le Comité de Gestion du PDL qui se chargera de la coordination permanente des actions sur le terrain.

La planification participative a permis de doter ces espaces de participation d'un organigramme, de décliner les outils d'animation (statut et règlement intérieur).

TRAITEMENT DES DONNEES

- ***Le profil institutionnel***

Les groupes mixtes constitués énumèrent dans une fiche de collecte des données sur les organisations qui exercent une activité ayant un impact sur la vie de la localité. Ce tableau ressort la date de leur création, la taille de leurs effectifs, leurs objectifs ainsi que leurs réalisations.

- ***Le calendrier saisonnier***

Réalisé par un groupe mixte, c'est un tableau qui permet de présenter les différentes activités pratiquées au sein de la communauté ainsi que les périodes de l'année pendant lesquelles leurs différentes opérations sont effectuées.

- ***Carte de la communauté***

C'est une cartographie participative très déterminante dans le processus de planification communautaire. Elle fait une synthèse de la carte de ressources et de la carte sociale. Elle a été élaborée à l'issue d'un groupe de travail mixte associant les représentants de chaque bloc du quartier et les animateurs du projet PDQUD.

- ***Tableau des solutions endogènes***

Elaboré à l'issue des ateliers participatifs, elle a permis aux populations locales d'exprimer leurs besoins et de décliner des solutions envisageables dans le cadre d'un programme de développement du quartier.

- ***Plan d'action pluriannuel et opérationnelle***

Réalisé en assemblée plénière, il a permis de faire présenter une liste de projets par priorité, de décliner une liste d'opérations possibles et de définir un cadre logique des interventions sur une période de 5 ans.

CHAPITRE I

DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

1.1- Présentation du quartier

1.1.1- Localisation géographique de la communauté

La Cité verte Nord est le quartier populaire qui compose avec le Camp SIC le quartier CITE VERTE. Autrement appelée « Cité Verte Villageoise » ou encore « Cité Verte sauvage », la Cité Verte Nord est :

- Séparée du camp Sic par le tronçon de route qui part du pont sur la rivière Abiergue (après le marché Madagascar) au Collège Meyog-Meyém
- Limitée au Nord et à l'Ouest par le quartier Etétak (Yaoundé VII)
- Limitée à l'Est par la rivière Abiergue

1.1.2- Le climat

Le climat à la Cité Verte est de type sub-équatorial tempéré avec quatre saisons. Deux saisons sèches alternent avec 2 saisons de pluies.

Il tombe à la Cité Verte une moyenne de 1600 mm d'eau par an. Avec un maxima en mai de 196 mm et en octobre 293 mm. Les minima s'observent en Janvier et en Juillet.

1.1.3- le relief

Le relief de la Cité Verte est fait de collines aux versants abrupts. Les terrains ont une pente qui varie entre 5 et 20 %.

Son réseau hydrographique est constitué d'un cours d'eau l'Abiergue qui prend sa source sur les flancs du Mont Mbankolo.

1.1.4- La Température

La Température varie entre 18° et 28° en saison pluvieuse et entre 16° et 31° en saison sèche.

1.1.5- la population

Ancienne léproserie, la Cité Verte est peuplée à l'origine par des Ewondo, elle est aujourd'hui cosmopolite. On y trouve des *Bamilékés*, des Bamouns, des Bafias, des Yambassa, des Bassas, des Haoussas, des Etons, des Boulous, etc.

La population de la Cité Verte Nord est estimée à 10 000 habitants avec une jeunesse évaluée à 55%.

1.1.6- Caractéristiques socio économiques

- **Taille du ménage** : la taille des ménages dans la ville de Yaoundé est de 6 personnes en moyenne. C'est le cas à la Cité verte Nord.
- **Genre du chef de ménage** : Les 87,12 % des chefs de ménage enquêtés sont masculins. Les 12,88 % restants sont féminins. Elles sont généralement veuves, divorcées et très peu célibataires.

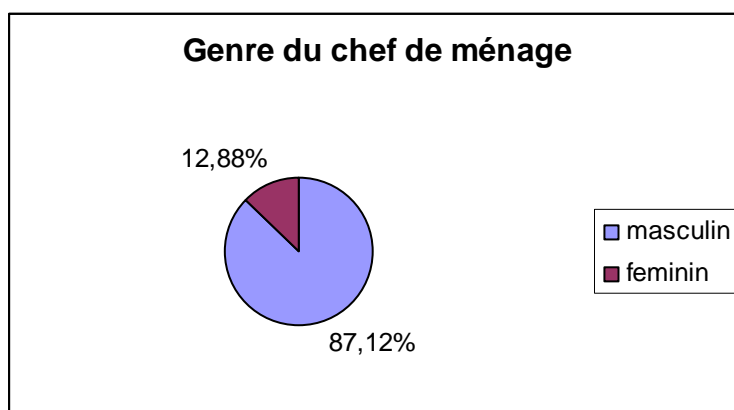


Tableau 1 : genre du chef de ménage

- **Niveau d'instruction des chefs de ménage :**

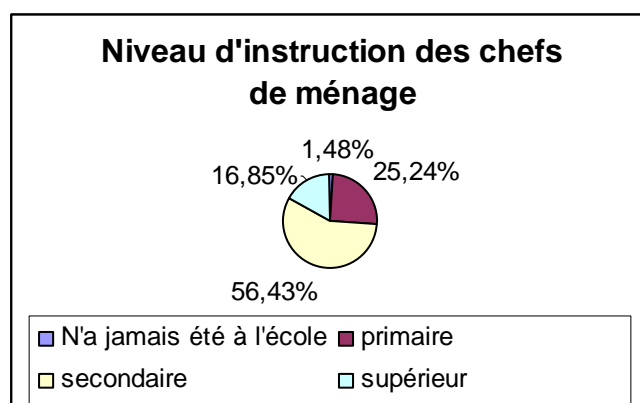


Tableau 2 : niveau d'instruction de chef de ménage

Une étude comparée avec le quartier voisin de Messa-Carrière fait apparaître ceci :

N'a jamais été à l'école	1,48%
Primaire	25,24%
Secondaire	56,43%
Supérieur	16,85%

- 56,43 % des chefs de ménages enquêtés ont fait des études secondaires contre 35 % à M.C.
- 16,85 % des chefs de ménage ont fait des études supérieures contre seulement 6,50 % à M.C.
- 25,24 % de ces chefs de ménage se sont arrêtés au niveau primaire contre 53 % à M.C.
- 1,48 % n'ont jamais été à l'école contre 5,50 % pour M.C.

On pourrait expliquer ces différences par le fait que la Cité Verte Nord est un quartier plus récent installé vers les années 1980. Les chefs de ménage y sont relativement plus jeunes, et donc forcément ont eu plus de chance de faire des études supérieures.

- **Types d'activités exercées par les chefs de ménage :**

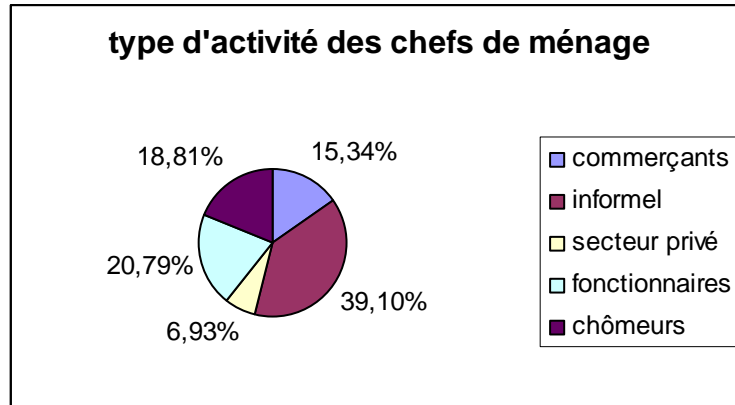


Tableau 3 : type d'activité des chefs de ménage

commerçants	15,34%
informel	39,10%
secteur privé	6,93%
fonctionnaires	20,79%
chômeurs	18,81%

Le taux de scolarisation est relativement plus élevé à la Cité Verte Nord en comparaison à Messa-Carrière, il a une influence sur les types d'emploi exercés par les chefs de ménage. Ici, 20,79 % sont fonctionnaires pour 3,50 % seulement à la Messa-Carrière.

L'incidence de la crise économique avec ses déflations et licenciements, le gel de recrutement dans la fonction publique, la fermeture de plusieurs sociétés a contribué à gonfler le secteur informel où l'on retrouve 39,10 % des habitants souvent diplômés. Même les 15,34 % qui déclarent être commerçants, font en réalité dans du petit commerce assez proche de l'informel.

Le secteur privé qui tarde à se dynamiser pour devenir le véritable pourvoyeur d'emploi n'utilise que moins de 7 % des chefs de ménage.

- **Participation des conjoints au revenu de la famille** Avec 44,50 % de conjoints qui se débrouillent dans l'informel, ils prennent une part active dans la constitution du revenu des ménages. Les 55,50 % autres sont inactifs malgré eux. Les raisons avancées sont le chômage, la paupérisation et le manque de moyen. Lors de notre étude, bon nombre femmes ont exprimé leur désir d'exercer une activité génératrice de revenus. Pour l'instant, elles avouent être confrontées à l'absence de moyens financiers pour démarrer. D'autres ont souhaité des formations primaires pouvant les aider plus tard à s'auto employer.

participent	44,50%
ne participent pas	55,50%

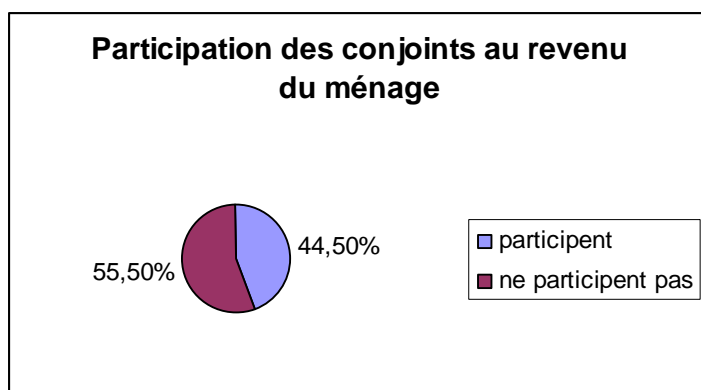


Tableau 4 : participation des conjoints au revenu du ménage

- **Revenu des ménages :**

	Revenu des chefs de ménage	Revenu des conjoints	Revenu des enfants qui travaillent
Moins de 25000 F	21,76%	33,18%	3,98%
De 25000 à 50000 F	30,19%	9,9%	0%
De 50000 à 100000 F	25,24%	1,48%	0%
Plus de 100000 F	11,88%	0%	0%
Sans revenu	18,81%	55,44%	0%
Total	100%	100%	100%

Tableau 5 : revenu des ménages

Comme nous l'observons dans le tableau ci-dessus, un peu plus de la moitié des chefs de ménage ont un revenu inférieur ou égal à 50 000 Francs Cfa alors que le nombre moyen des enfants par ménage est de 6 comme pour le reste de la ville de Yaoundé.

Ces revenus peuvent à juste titre être qualifiés de bas quand on sait par ailleurs que 44,50 % des conjoints qui exercent, le font presque tous dans le secteur informel pendant que 55,50 % sont chômeurs.

- **L'habitat**

Les maisons à la Cité Verte Nord sont généralement de type individuel. C'est un habitat fait en matériaux provisoires à 61,69 % (poto-poto crépis ou non, briques de terre, planches, etc.) et en matériaux définitifs, 38,30 % en parpaings. Le quartier a vu la plupart de ses habitants arriver entre les années 1980 et 1990.

Le standing y est relativement bas à plus de 80 %. Moins de 8 % des maisons enquêtées peuvent prétendre être classées au moyen standing et 0,49% au haut standing. Les commodités sont sommaires dans la majorité de ces maisons qui appartiennent à des ménages d'un quartier défavorisé. On y retrouve généralement que des tables et chaises simples.

Les Tableaux ci-dessous décrivent bien l'état de précarité de l'habitat à la Cité Verte Nord.

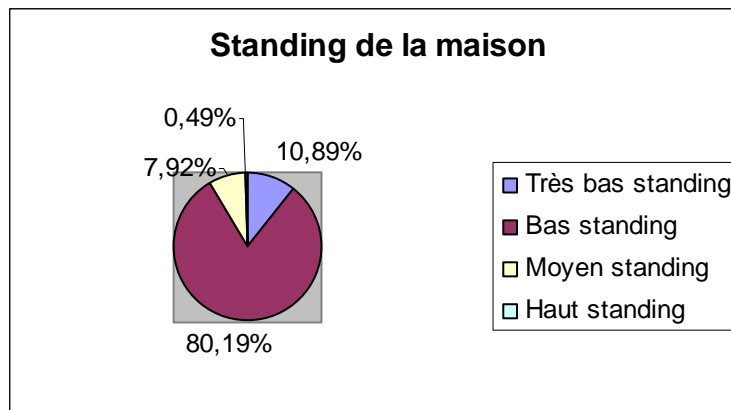


Tableau 6 : standing des maisons

Très bas standing	10.89%
Bas standing	80.19%
Moyen standing	7.92%
Haut standing	0.49%

Type de murs :

Type de murs	%
Brique de terre	7.46
Parpaing de ciment crépis	33.83
Parpaing de ciment non crépis	4.47
Poto-poto crépis	47.26
Poto-poto non crépis	6.48
Planches	0.49
Total	100

Type de sols :

Type de sol	%
Carreaux	1.99
chape lissée	86.56
Chape non lissée	2.48
Terre simple	4.97
Gerflex	3.99

Type de toitures :

Type de toiture	%
Tôle bac	1.49%
Tôle ondulée légère	95.02%
Tôle ondulée lourde	3.48%
Total	100

95,02 % des toitures sont en tôles ondulées légères, qualifiées de « Super économiques ». Moins de 5 % sont en tôles bac ou en tôles ondulées lourdes.

Type de plafonds :

Type de plafonds	%
Bambou	1.77
Contre plaqué	89.05
Rien	9.18
Total	100

Pour les plafonds, 9,18 % ne dispose d'aucun matériel de couverture. 89,05 % sont en contre plaqué, 1,77 % en bambou.

1.1.7-Accès aux services sociaux et économiques

- **Accessibilité au quartier :**

Moyen d'accès au quartier	%
Voiture	16%
Moto	29%
Pieds	55%
Total	100

Tableau 7 accessibilité au quartier

L'unique route goudronnée de la Cité verte nord est celle qui part du pont sur la rivière Abiergue (après le marché Madagascar) au collège Meyong-Meyem longue de 1003 ml et sert de limite avec le camp sic. La distance moyenne des différents ménages par rapport à la route goudronnée peut être estimée à 104 ml.

Toutes les voies d'accès pour circuler à l'intérieur du quartier sont en terre et dans un mauvais état.

- 84 % des habitants accèdent à leur domicile par des chemins piétonniers
- 16 % ont le privilège d'accéder chez eux en voiture

- **Type de voies d'accès :**

Type de voie d'accès	%
Route en terre	82.5
Route goudronnée	5
Chemin piéton	12.5
Total	100

Tableau 8 type de voies d'accès

Si 82,50 % des personnes interrogées déclarent pouvoir accéder chez eux par des routes en terre, ils doivent finir leur trajet par des chemins piétons et autres pistes en mauvais état.

- **Etat des voies d'accès:**

Etat de la voie d'accès	%
Bien aménagée	7%
Dégradée	86.5%
Très dégradée	6.5%

Tableau 9 état des voies d'accès

• **Electrification et accès à l'eau potable :**

83.16 % des ménages enquêtés sont connectés au réseau AES-SONEL pour seulement 21.79 % connectés au réseau CAMWATER. Ce faible taux de branchement au réseau d'eau est dû au prix très élevé de celui-ci et aux longues procédures administratives. Il est exigé, par exemple, un titre foncier comme l'une des pièces à fournir. Des plaintes de l'irrégularité dans la fourniture d'eau et d'électricité ont été récurrentes tout le long de l'enquête.

44 ménages sur 200 déclarent être connectés au réseau Camwater ce qui implique que les 157 autres s'approvisionnent dans l'unique borne fontaine publique de la Cité verte nord, les bornes fontaines privées et les puits insalubres construits à proximité des latrines pour les plus démunis. Ce qui explique sans doute que 6.47 % des ménages ont déclaré souffrir des maladies hydriques telles que : la typhoïde, les amibes, les diarrhées etc., 2.98 % se plaignent des maladies de la peau.

Quant à l'éclairage public, 9.95 % des personnes enquêtées déclarent disposer de routes éclairées alors que 90.05 % se plaignent d'être dans le noir. La pose des lampadaires dans le quartier nous a été longuement citée comme solutions pour lutter contre l'insécurité grandissante dans le quartier.

Ménages connectés au réseau AES-SONEL	%
Connectés	83.16
Non connectés	16.84
Total	100

Le ménage est t-il connecté au réseau Camwater?	%
Oui	21.79
Non	78.21
Total	100

Tableaux 10 et 11 accès aux réseaux électriques et d'eau potable

• **Education :**

La Cité verte nord ne dispose d'aucun établissement scolaire public ou d'établissement scolaire privé. Cependant, elle profite de sa proximité avec le Camp sic où l'on trouve :

- le lycée de la Cité Verte,
- L'école publique primaire et maternelle de la Cité Verte,
- l'école privée les petits amis,
- L'école et crèche schulzen- drum,

Les enfants de la Cité verte nord vont également à Etétak au collège Meyong- Meyem et au collège technique Stella-Maria. Certains fréquentent à Messa-Carrière (établissement Palombe, Ayungha).

• **Santé :**

La Cité Verte Nord ne dispose que de deux centres de santé :

- Santo Domingo
- Le centre de santé La Foi

Une fois de plus, elle profite de sa proximité avec le Camp sic et son centre hospitalier (l'hôpital de la Cité Verte).

23.76 % se soignent dans les établissements privés sanitaires du quartier et ses environs (centres de santé) et 76.24 % vont dans les hôpitaux (hôpital Central, CNPS, CHU, Cité Verte, Essos, etc.)

Cependant la pauvreté ambiante impose un taux élevé d'automédication, l'utilisation des médicaments de la rue et le recours à la médecine traditionnelle.

- **Assainissement :**

L'enclavement du quartier limite l'accès aux services d'hygiène et de salubrité publique. Les camions d'HYSACAM sillonnent uniquement les zones accessibles. Même si 80.69 % des ménages enquêtés déclarent bénéficier des services de cette société, ils doivent remonter leurs ordures à chaque passage. Le manque d'espace réduit la possibilité de multiplier le nombre de bacs à ordures qui est de trois pour tout le quartier.

Ce nombre réduit de bacs à ordures augmente les distances à parcourir pour les atteindre. Plusieurs habitants pour vider leurs ordures, attendent le klaxon pour courir vers la trajectoire où passent les camions de collecte d'HYSACAM. 19.31 % des habitants n'ont pas accès à ce service et déversent leurs ordures dans les lieux vagues, les rigoles, les cours d'eau etc., ce qui à pour conséquence les dommages sur l'environnement, la pollution des nappes phréatiques et la prolifération de certaines maladies.

- **Sécurité :**

Sur le plan de la sécurité, la Cité Verte dispose d'un poste de police (le commissariat du 11^{ème}). La Cité verte bénéficie également de sa proximité avec la Brigade de gendarmerie de Tsinga installée à Madagascar. Cependant tous ces atouts n'ont pas de véritables impacts sur la sécurité des personnes et des biens à cause du mauvais état des routes et partant de la difficulté voir l'impossibilité des véhicules d'intervention des forces de l'ordre ou des pompiers d'accéder à la zone Nord du quartier. Ainsi, des pans entiers du quartier restent inaccessibles en cas d'incendie, catastrophe ou d'agression.

- **La vie sociale**

Un réaménagement récent a subdivisé cette partie du quartier en 6 blocs. Les populations font preuve de grandes capacités de regroupement associatif basé sur la solidarité et l'entraide selon des affinités tenants à la famille, à l'ethnie, le statut, le développement communautaire.

Ces Associations de tontine ou de développement regroupent la majorité de la population. 72.88 % des ménages enquêtés déclarent adhérer à une association. On note ici que les populations rassemblées dans des organisations formelles impliquées dans le développement communautaire ont réussies à réaliser un certain nombre d'infrastructures.

78.5% déclarent avoir déjà participé à un projet de développement. Les principaux projets qu'on peut citer sont :

- aménagement d'un puit, d'un pont, d'une servitude,
- entretien des voies d'accès,
- aménagement d'une route en pavés de moellons,
- construction des dalots de franchissement
- installation de lampadaires,
- etc.

- **Nature et taux des contributions pour les projets antérieurs :**

Nature des contributions	%
Financières	85.6
Matérielles	12.88
Physiques	1.51

Tableau 12 : nature et taux de contribution pour les projets menés

- **Pour les travaux futurs :**

97.52 % des personnes enquêtées sont disposés à contribuer à la réalisation des travaux communautaires. Le choix des intermédiaires par lesquels transiteront les contributions se justifie par un souci de proximité et de confiance.

Préférence des intermédiaires	pourcentages
Chefs de bloc	14.52%
ONG	27.97%
Association de Développement	46.43%
Entreprises privées	11.69%
Ne sont pas prêts à contribuer	2.48%
Chef de quartier	1.41%
N'ont pas de choix	2.47%
Autres	0.5%
Total	100%

Tableau 13 : projection de participation des populations pour les projets à venir

1.1.8- Enquête sur la structure économique

Le secteur économique est fait de petites activités comme on le voit dans le tableau suivant avec prééminence des bars. Toutes les structures enquêtées sont très modestes. L'essentiel de ce secteur est informel surtout que le quartier ne dispose pas de marché. Les habitants s'approvisionnent autour d'eux ou sont obligés de se déplacer vers les marchés de Madagascar et Mokolo.

Toutes les structures enquêtées sont assez modestes, cependant plusieurs ont manifesté leur disposition à contribuer au développement du quartier. La majeure partie est tenue par les résidents du quartier.

Les femmes sont majoritaires de ce secteur, la plupart des travaillant à l'extérieur du quartier.

Type d'activités rencontrées
Ateliers de couture
Salons de coiffure
Pressings
Cyber –café
Bars
Boutiques
Alimentations
Call box
Ateliers de menuiserie
Coordonnerie
Quincaillerie
Studio photo
Moulin à écraser

Tableau 14 : types d'activités rencontrés

Genre des employés des structures enquêtées	Nombre
Hommes	17
Femmes	24

Tableau 15 : genre des employés

Si les promoteurs de ces structures n'assistent pas toujours aux réunions du quartier (seulement 33,33 %) tous disent avoir un intérêt pour le développement du quartier soit 100 %.

Taux de participation aux réunions du quartier	Pourcentage
Oui	35.08%
Non	64.92%

Tableau 16 : taux de participation des employés aux réunions

Disposition à financer les actions dans le quartier	Pourcentage
Oui	70.18%
Non	29.82%

Tableau 17 : disposition à financés les activités de développement

Certains de ces promoteurs ont même déjà participé au financement de certaines actions qui ressortent dans le tableau suivant

Types d'actions déjà financées
Voies d'accès
Investissement humain
Eclairage public
Aménagement point d'eau

Les raisons avancées par ceux qui ne sont pas prêts à contribuer sont les suivantes :

- nouvellement installés ;
- n'ont jamais été sollicités ;
- manque de moyen

Disposition à participer aux réunions d'échanges	pourcentage
Oui	85.97%
Non	14.03%

1.1.9- Vie associative et partenariats

Types d'associations

Type	Nombre existant	pourcentage
Association de jeunes	1	16.66%
Association de solidarité entre les membres	4	66.68%
Association de développement	1	16.66%
Reconnaissance juridique		pourcentage
oui		100%
non		0%

Tableau 18 : types et nombre d'associations présentes sur le territoire

La lecture du tableau sur les reconnaissances juridiques laisse voir un taux de légalisation de 72.72 % mais à la vérité, les regroupements familiaux qui oeuvrent en priorité pour leur communauté respectives détiennent l'essentiel de ce pourcentage.

Activités

Doter le quartier d'infrastructures de base et points d'eau, assurer la propreté du bloc, maintenir l'environnement.

Infrastructures, assainissement, sécurité, environnement, habitat, eau

Assainissement, solidarité entre les membres

Doter le quartier d'infrastructures de base et points d'eau, assurer la propreté du bloc, maintenir l'environnement

solidarité entre les membres

- partenariat

Les quelques partenaires pour l'ensemble des organisations du quartier sont :

- C.A.Y II
- La paroisse du Baptême de Jésus
- RNHC
- ASSOAL
 - ASSEJA
 - C.U.Y
 - U E

projets des 2 dernières années

Etude plusieurs projets

Entretien des ouvrages existants

Pose de 40 lampadaires à la Cité verte

Coût

1 300 000 frs

300 000 frs

4 548 720 frs

Les trois tableaux qui suivent révèlent le besoin de ses organisations en renforcement capacités qui pourraient leur permettre de gérer leurs initiatives.

Possession d'un plan d'action :

Plan d'action	pourcentage
oui	16.67%
non	83.33%

Rapport d'activité	pourcentage
oui	16.66%
non	83.34%

conflits internes	pourcentage
oui	33.33%
non	66.67%

N°	Nom organisation	Zone / Bloc	Typologie	Domaines d'intervention	Personnes Contacts /	contacts	Année de création	Statut	Nombre de membres	Catégorie de membres		Sources de financement des activités		
										Homm es	Femmes	Propre	Locale	Externe
1	Association des femmes de la Cité verte nord	1	Association	Solidarité entre les membres	Mme Nkwetio Emilienne	77429066	1970	Légalisée	80	80f	25	Oui	Oui	Non
2	Association NKONI	5	Association	Solidarité entre les membres			2004	légalisée	28	12h/16f	67	Oui	Oui	Non
3	Grand MIFI	6	Association	Solidarité entre les membres	Soh Joseph	77616973	1997	légalisée	58	36h/22f	15	Oui	Oui	Non
4	SOPOCINO	1	Association	-Infrastructures de base - Assainissement	Yopa Jean Guy	99260438	1998	légalisée	52	35h/17f	25	Oui	Oui	Non
5	Famille NDE	2	Association	Solidarité et entraide entre les membres	Yangwa Joseph	75358425	2001	légalisée	69	40h/29f	27	Oui	Oui	Non
6	UJECINO	6	Association	Solidarité et entraide entre les membres	Bogueu Nana	77009428	2004	légalisée	62	28h/34f	25	Oui	Oui	Non

Tableau 19 : cartographie des associations présentes sur le territoire

- **Administration locale**

Noms et Prénoms	Qualité	Contacts
Mbida Bekono René Marcel	Chef de quartier	75 03 64 04
Bidias Silas	Chef du Bloc 1	99 99 05 82
Bikoudou Benoît	Chef du Bloc 2	99 62 21 38
Ambassa Marcel	Chef du Bloc 3	77 69 52 98
Yimdo Job	Chef du Bloc 4	75 75 54 54
Youmen Lémy	Chef du Bloc 5	77 57 06 66
Fetgo Rossette	Chef du Bloc 6	

Tableau 20 : administration locale

Le quartier est administré par un chef assisté par six chefs de blocs

1.1.10- Etude sur le statut foncier du territoire

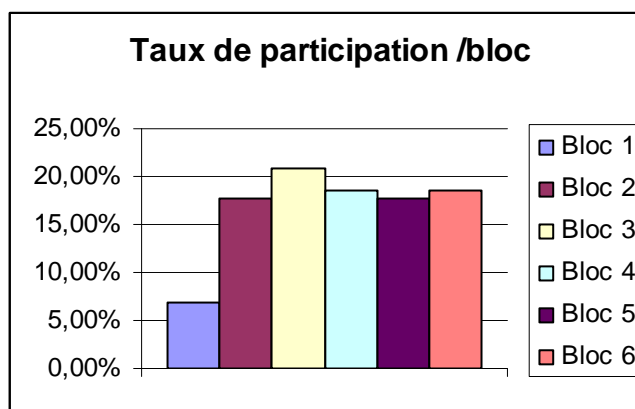
- **Foncier à la Cité Verte Nord :**

La terre à la Cité Verte Nord appartient à trois familles d'autochtones qui ont cédé des parcelles à des acquéreurs d'origines diverses. Ces cessions à l'amiable ont été faites sur la base du droit traditionnel avec de simple certificat de vente ou de location comme document légal.

Plus de la moitié des occupants d'une parcelle à la Cité Verte Nord n'ont qu'un certificat de location pour une durée indéterminée comme document légal. Ce statut leur impose de construire en matériaux provisoires. Les tentatives d'améliorer ce statut pour accéder à un morcellement s'expose les auteurs dans certains cas à des représailles. Des litiges fonciers qui opposent les membres de certaines familles de propriétaires terriens ont aboutis à la suspension des titres fonciers mères.

Malgré tout on note que 24,75% des occupants détiennent soit un titre foncier soit un morcellement

Bloc	1	2	3	4	5	6
Taux de participation en %	6,92 %	17,6 %	20,76 %	18,46 %	17,69 %	18,51 %



La Cité Verte Nord est structuré en 6 blocs qui ont tous participés à l'enquête comme le montrent le tableau et le diagramme ci-dessus qui font ressortir les taux de participation par bloc.

L'objectif était de faire participer le plus de blocs possible pour avoir une idée générale du statut foncier dans ce quartier

- **Genre et situation matrimoniale des bénéficiaires :**

Tableau A

Bénéficiaires	pourcentage
Femmes	28%
hommes	72%
Total	100%

Diagramme A

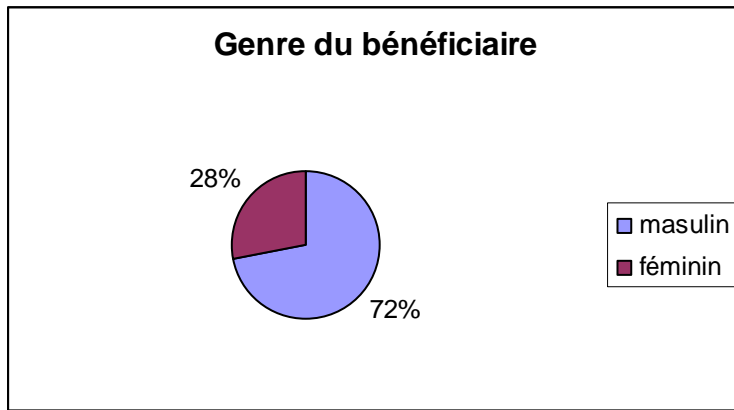
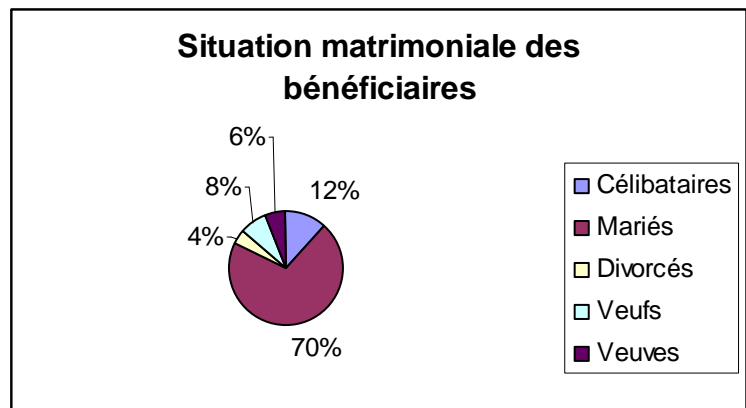


Tableau B

Situation matrimoniale	Pourcentage
Célibataires	12%
Mariés	70%
Divorcés	4%
Veufs	8%
Veuves	6%

Diagramme B



On a noté pendant l'enquête, une faible participation des femmes (15,93 %) qui s'explique par le refus de se faire enquêter en lieu et place de leur mari. Les raisons avancées sont :

- L'ignorance des informations sur leur situation foncière
- La méfiance dû au contexte
- Manque d'autorisation du mari

La méfiance pour se faire enquêter pour les propriétaires locataires ici était aussi dû à la peur des représailles des propriétaire terriens.

Le tableau et diagramme B nous décrivent la situation matrimoniale des bénéficiaires. On y observe que la majorité des femmes ayant répondu aux questionnaires sont veuves.

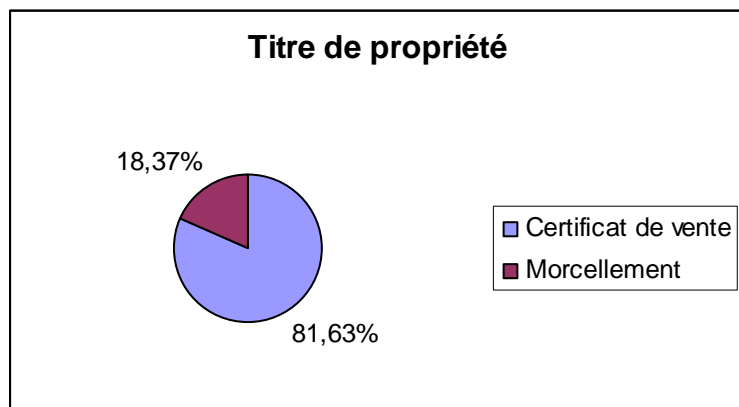
Titre de propriété	Pourcentage
Certificat de vente	41,13%
Certificat de location	53,08%
Morcellement	18,35%
Titre foncier	6,44%

Tableau 21 : Titre de possession/propriété

Possession de terrain : 100 %

Des 100 personnes enquêtées, tous ont déclaré posséder un terrain, à l'analyse on observe que 41,13 % n'ont qu'un certificat de vente. 53,08 % ont un certificat de location. 18,35 % ont obtenu un morcellement et 6,44 % un titre foncier.

Les litiges fonciers dans familles des propriétaires terriens ont entraînés La suspension de certains titres fonciers mère. Ce qui rend vain toute tentative d'améliorer cette situation



• **Mode d'accès à la terre :**

Il ressort des graphiques et tableaux ci-dessous que pour la plupart des personnes enquêtées, les opérations ont été faites au quartier, à l'amiable, chez le propriétaire terrien, ou un agent intermédiaire. Le contexte actuel avec les multiples démolitions et autres casses commence à faire prendre conscience de l'importance d'accéder à la sécurité foncière par l'acquisition d'un morcellement ou d'un titre foncier. Chacun comprend l'utilité de se mettre à l'abri de cette insécurité.

Agent intermédiaire	Pourcentage
Propriétaire terrien	100%
Total	100%

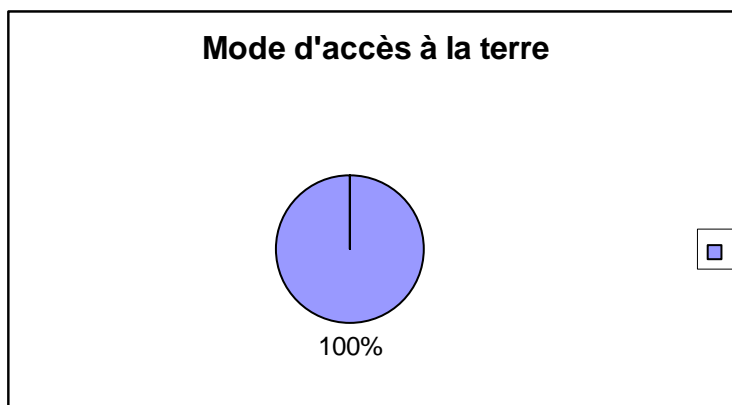


Tableau 22 : mode d'accès à la terre

• **Evaluation des preuves :**

Les deux tableaux suivants évaluent le niveau de satisfaction des preuves possédées par les bénéficiaires de l'enquête. Le pourcentage élevé (presque 86 %) de ceux qui ne sont pas satisfaits par les preuves de leur propriété sur les terrains occupés témoigne de leur prise de conscience sur l'illégalité de leur situation foncière.

Satisfaction de la preuve	Pourcentage
Non	8%
Oui	92%

Cette preuve est elle une garantie ?	Pourcentage
Non	85%
Oui	14%
Sans réponse	1%
Total	100%

- **Problèmes engendrés**

Conflits engendrés par les problèmes
Perte de ressources financières
Paupérisation
Démembrement familial
Rupture de liens sociaux et familiaux entre les belligérants

Tableau 23 : Conflits engendrés par les problèmes

- **Solutions en cours ou envisagées**

Solutions actuellement en cours ou envisagées	pourcentage
Négociations personnelles	14,5%
médiation, arbitrage d'une tierce personne	23,34%
intervention du chef de quartier	0,78%
Aucun recours	61,38%

Tableau 24 : Solutions en cours ou envisagées

- **Niveau de satisfaction des solutions en cours :**

Il ressort des différents entretiens avec les bénéficiaires que des démarches ont été entreprises en direction des propriétaires terriens mais des solutions concrètes n'ont pas encore été trouvées. Ceci explique le degré de satisfaction mitigé des bénéficiaires enquêtés et le nombre important des résignés qui ne cherchent aucun recours 61,38 %.

niveau de satisfaction des solutions en cours	pourcentage
Passable	8%
Mauvais	4%
Nul	6%
aucun recours	82%

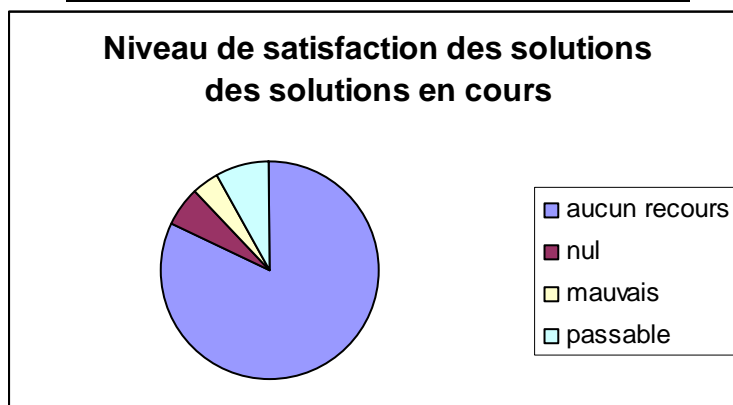


Tableau 25 : niveau de satisfaction des solutions en cours

Raisons pour lesquelles aucun recours n'a été engagé :

Raisons pour lesquelles aucun recours n'a été utilisé	pourcentage
Manque de ressources financières	56 personnes sur 100 enquêtés soit 56%
Manque de confiance	8 personnes sur 100 enquêtés soit 8%
Manque d'information et d'éducation sur les procédures	36 personnes sur 100 enquêtés soit 36%

Importance de la terre :

Lien entre les habitants et la terre :

Lien entre les habitants et la terre	Pourcentage
Conservateur	98%
Libéral	2%

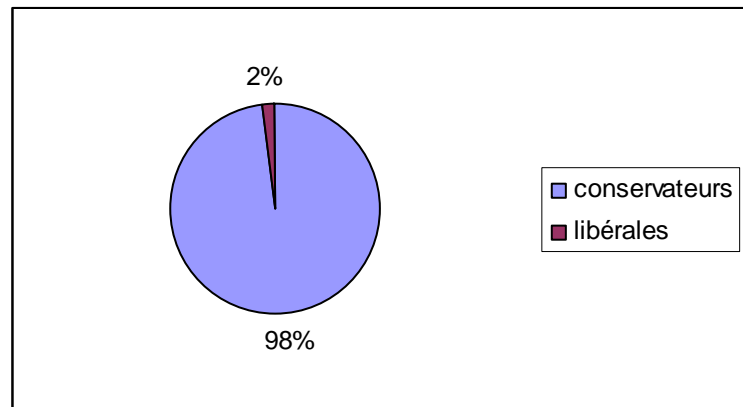


Tableau 26 : liens entre les habitants et la terre

• Type de service attendu pour garantir l'accès durable au droit foncier :

Services attendus
Formation sur les textes et régimes fonciers du Cameroun
Appui et facilitation de l'accès au droit de propriété
Accompagnement judiciaire
Appui à la prise en charge des frais judiciaires
Médiation communautaire

1.2.5- Analyse des différents problèmes communautaires et des populations concernées

Tableau 27 : analyse des différents problèmes rencontrés

Zones	Priorité	Taille de la population concernée	Problèmes	Causes	Conséquence	Solutions en cours ou envisageables	Acteurs impliqués/ envisagés
Cite Verte nord blocs 1,4	N° 1	Près de 10 000 habitants dans tout le quartier	manque d'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> Le coût très élevé des branchements CDE ; Difficultés liées à la composition du dossier ; Problème de gouvernance à la CDE ; Réseau inadapté à la croissance démographique du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> Peu d'habitants abonnés au réseau CDE ; Prolifération des maladies hydriques ; Taux de mortalité chez les personnes du troisième âge ; Mauvaise perception des usagers de l'entreprise fermière 	<ul style="list-style-type: none"> Simplifier les procédures d'abonnement ; Aménager les puits existants Créer des forages et des bornes fontaines publiques ; Etendre de réseau CDE 	<ul style="list-style-type: none"> Les populations ; La CAY II ; Le député de Yaoundé II ; Les OSC ; Partenaires d'appui au développement ; La CDE
	N° 2		Insuffisance et mauvais état des voies d'accès	<ul style="list-style-type: none"> La commune ne fait pas les travaux d'entretien qui lui incombent en ce qui concerne l'entretien des voies ; Les constructions ne respectent aucune règle d'urbanisme 	<ul style="list-style-type: none"> Circulation difficile des biens et personnes ; Insécurité ; Difficulté d'accès des services essentiels (secours, hygiène...) 	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement des voies existantes ; Aménagement du tronçon YOYO bar au piétonnier en moellons ; Aménagement du tronçon situé en face entrée REYNOLDS au piétonnier en moellons 	<ul style="list-style-type: none"> Les populations ; La CAY II ; Le député de Yaoundé II ; Les OSC ; Partenaires d'appui au développement .

N°3		Chômage en milieu jeune	<ul style="list-style-type: none"> • Le marché de l'emploi ne parvient pas à absorber la main d'œuvre diplômée • Le taux élevé de corruption aux différents concours ; • La fiscalité n'encourage pas l'entrepreneuriat privé ; • Il n'existe pas de centres d'encadrement pour les jeunes ; • Les jeunes ne sont pas suffisamment formés sur le plan qualitatif ; • Le manque d'initiatives • La paresse. 	<ul style="list-style-type: none"> • Recrudescence de la délinquance juvénile (agressions, vols et viols) ; • Aggravation du conflit de générations ; • Choix de vie de certains jeunes décevant : ils cèdent à la vie facile en s'adonnant aux sectes, la drogue, etc.... 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des jeunes à trouver un emploi ou à s'auto employer ; • Offrir des bourses de formations aux jeunes ; • Appuyer leur insertion socio professionnelle ; • Aider à la mise en place des AGR 	<ul style="list-style-type: none"> • Commune d'arrondissement de Yaoundé II • Organismes d'appui et entreprises dotés de compétences en la matière • Populations bénéficiaires • Partenaires financiers • Ministère de la jeunesse ; • Ministère de l'emploi ; • FNE.
N°4		Recrudescence de l'insécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Chômage des jeunes ; • Manque d'éclairage public ; • Absence de routes pouvant permettre les interventions des forces de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Crainte de venir au secours des voisins à des heures tardives ; • Recrudescence des cas de vols et viols ; <p>Crainte de se déplacer à certaines heures dans le quartier</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mener un plaidoyer/lobbying en vue de la création d'un poste de police ou de gendarmerie aux alentours ; • Création d'un comité de vigilance ; • Eclairage des voies d'accès ; • Combattre le chômage et l'oisiveté des jeunes ; • Lutter contre l'impunité 	<ul style="list-style-type: none"> • CAY II ; • Les populations ; • Le sous préfet de l'arrondissement de Yaoundé II ; • Les organismes d'appui au développement local ; <p>La DGSN ou la gendarmerie nationale></p>

N°5		Insalubrité, manque de bacs a ordures et d'espace de stockage	<ul style="list-style-type: none"> • Incivisme des populations ; • Manque de voie d'accès pour les véhicules de collecte ; • Constructions anarchiques ; • Absence de campagne d'hygiène et de salubrité... 	<ul style="list-style-type: none"> • Promiscuité ; • Prolifération de maladies dites de la pauvreté ; • Prolifération d'animaux nuisibles (souris, rats, blattes...); • Aggravation de la pollution de l'environnement qui n'est déjà plus sain ; • Nuisances olfactives... 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'initiatives citoyennes (comites d'hygiène et de salubrité, des GIC de pré collecte...); • aménagement d'espaces pour déposer des bacs a ordures ; • création et aménagement des servitudes ; • mettre sur pieds des campagnes de sensibilisation de la lutte contre l'insalubrité ; • effectuer un plaidoyer /lobbying en vue de multiplier les passages de la société HYSACAM 	<ul style="list-style-type: none"> • Commune d'arrondissement de Yaoundé II ; • Organismes d'appui et entreprises dotés de compétences en la matière ; • Populations bénéficiaires ; • Partenaires financiers ; • Le MINEP ; • HYSACAM ; • CUY
N°6		Absence d'éclairage public	<ul style="list-style-type: none"> • Délaissement de la composante éclairage public par la mairie ; • Insuffisance des moyens financiers de la population qui ne peuvent pas rassembler les fonds nécessaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Recrudescence de l'insécurité ; • Mobilité fortement réduite de nuit ; • Impossibilité de mettre sur pieds des AGR nocturnes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des points lumineux dans les zones à risque et de forte potentialité commerciale 	<ul style="list-style-type: none"> • Commune d'arrondissement de Yaoundé II ; • Organismes d'appui et entreprises dotés de compétences en la matière ; • Populations bénéficiaires ; • Partenaires financiers ; • AES

N°7		Difficultés d'accès aux soins et insuffisance qualitative et quantitative des centres de santé	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de centre de santé public et/ou privés au sein du secteur ; • Absence de dispositifs communautaires de financement des soins face à la faiblesse de revenus des populations • Manque d'initiatives privées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux élevé d'automédication • Taux de morbidité et de mortalité élevé • Recours à la médecine traditionnelle qui s'avère des fois inefficace 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la création des centres de santé dans le secteur ; • appuyer la création et le développement d'une mutuelle de santé communautaire au sein du quartier pour faciliter la prise en charge financière et l'accès des couches vulnérables aux soins de qualité ; • appuyer la mise en réseau des acteurs impliqués dans la promotion de la santé communautaires avec les autres acteurs de développement du quartier et de la ville pour faciliter l'échange d'expérience et la mutualisation des connaissances 	<ul style="list-style-type: none"> • Commune de Yaoundé II • Organismes d'appui dotées de compétences en la matière ; • Le sous préfet de l'arrondissement de Yaoundé II • MINSANTE • Hôpital de district et autres structures de santé de référence environnants • Opérateurs économiques
N°8		Oisiveté des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'espaces de loisirs ; • Chômage ; • Pauvreté ambiante 	<ul style="list-style-type: none"> • Ennui et manque d'épanouissement ; • Développement de la délinquance ; • Exposition a la consommation des stupéfiants 	<ul style="list-style-type: none"> • Création des centres de loisirs (maison du jeune et un terrain multi sports) ; • Création des centres de formation ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Les populations ; • Le maire de la CAY II ; • Les organismes d'appui ; • Le député de Yaoundé II ; • Les opérateurs économiques ; • Le MINJEUN

N°9		Insuffisance et vétuste des services sociaux de base existants	<ul style="list-style-type: none"> • Abandon par l'Etat de la zone en matière d'infrastructure ; • Manque de moyens financiers au niveau local permettant de pallier au problème 	<ul style="list-style-type: none"> • Exode des habitants vers des quartiers mieux lotis ; • Détérioration de l'image du quartier a l'extérieur 	<ul style="list-style-type: none"> • Doter le quartier de nouveaux services sociaux ; • Réhabiliter ceux qui existent déjà sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Les populations ; • Le maire de la CAY II ; • Le sous préfet de Yaoundé II ; • Les organismes d'appui ; • Le MINESEC ; • Le MINEDUB.
N°10		Accès à la propriété foncière et prolifération de l'habitat spontané	<ul style="list-style-type: none"> • Pauvreté ambiante ; • Méconnaissance des textes et méthodes régissant la propriété foncière ; • Construction des bâtiments au mépris des lois d'urbanisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Prolifération de constructions anarchiques ; • Les habitants du quartier sont des possesseurs et non propriétaires des fonds ; • Les habitants s'exposent à des représailles de la part des propriétaires coutumiers qui leurs présentent souvent des terrains litigieux ; • Dans un futur plus ou moins long, les habitants s'exposent à des démolitions. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les habitants sur la problématique foncière et les droits sociaux économiques ; • Appuyer la mise sur pieds d'une mutuelle de l'habitat des mal logés de la Cité Verte 	<ul style="list-style-type: none"> • Les populations ; • Le maire de la CAY II ; • Le sous préfet de Yaoundé II ; • Les organismes d'appui ; • RUHN • Comité, BACOMH • CAY, GIC CRDL • MSORAD, AJADES • GIC DYAPAC, CECID • SOPOCINO, RUHY

Zones	Priorité	Taille de la population concernée	Problèmes	Causes	Conséquence	Solutions en cours ou envisageables	Acteurs envisagés impliqués/
Cite verte secteurs Nord, blocs 2 et 3	N°1	Près de 10000 habitants pour tout le quartier	Accès limité à l'eau potable et absence d'un réseau d'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> Distance élevée des tuyaux de l'extension de la CDE ; Absence de caniveaux et de drains ; Mauvais état des voies d'accès qui sont cependant des pistes Absence de sites qui réceptionneront les ordures ménagères ; Passages limités de l'entreprise HYSACAM 	<ul style="list-style-type: none"> Prolifération des maladies hydriques ; Difficultés d'accéder au quartier en véhicules ; 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'un dalot ; Aménager des piétonniers en pavés ; Mettre en place un réseau d'assainissement ; Aménagement des points d'eau ; Aménagement des voies d'accès pour véhicules ; mettre sur pieds une politique de tri et de recyclage d'ordures ; encourager des initiatives citoyennes d'entretien des ordures ménagères. 	<ul style="list-style-type: none"> Les populations ; La CAY II ; Le député de Yaoundé II ; Les OSC ; Partenaires d'appui au développement ; La CDE

	N°2	Près de 10000 habitants pour tout le quartier	Recrudescence de l'insécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de réverbères dans les deux blocs ; • Inexistence des comités de vigilance ; • Eloignement des forces de sécurité ; • Manque d'organisation au sein des populations 	<p>Augmentation des cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'agression ; • De viols ; • De vols. <p>Il est aussi à noter que la peur et la suspicion se lisent sur les visages des habitants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une barrière ; • Mise en place d'un comité de vigilance ; • Pose de réverbères ; • Mobilisation des populations 	<ul style="list-style-type: none"> • Les populations ; • La CAY II ; • Le député de Yaoundé II ; • Les OSC ; • Partenaires d'appui au développement ; • DGSN ; • SED.
--	-----	---	-------------------------------	---	--	--	--

Zones	Priorité	Taille de la population concernée	Problèmes	Causes	Conséquence	Solutions en cours ou envisageables	Acteurs impliqués/ envisagés
Cite verte secteurs Nord, blocs 2 et 3	N° 3	Près de 10000 habitants pour tout le quartier	Exclusion sociale des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> Inexistence dans le quartier de structures de formation académique et/ou professionnelle ; Formations des jeunes très souvent inadaptées a certains profils d'emploi ; Taux d'analphabétisme juge élevé par les populations locales 	<ul style="list-style-type: none"> Délinquance juvénile ; Vagabondage ; oisiveté 	<ul style="list-style-type: none"> formation des jeunes en vue de les aider a s'insérer dans le monde professionnel ; sensibilisation des parents ; initiations d'activités culturelles ; information et communication avec les concernes. 	<ul style="list-style-type: none"> Commune d'arrondissement de Yaoundé II Organismes d'appui et entreprises dotés de compétences en la matière Populations bénéficiaires Partenaires financiers Ministère de la jeunesse ; Ministère de l'emploi...
Cite verte secteurs Nord, blocs 2 et 3	N°4	Près de 10000 habitants pour tout le quartier	Inexistence de structures d'accueil et de prise en charge sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> Absence de structures médicales publiques et/ou privées au sein de la zone Manque de sites pouvant accueillir des centres de santé 	Taux de morbidité et de mortalité élevé	<ul style="list-style-type: none"> Création des centres de sante ; Sensibilisation des populations ; Favoriser la création des centres de sante dans le secteur ; appuyer la création et le développement d'une mutuelle de santé communautaire au sein du quartier pour faciliter la prise en charge financière et l'accès des couches vulnérables aux soins de qualité ; appuyer la mise en réseau des acteurs impliqués dans la promotion de la santé communautaires avec les autres acteurs de développement du quartier et de la ville pour faciliter l'échange d'expérience et la mutualisation des connaissances Mettre sur pieds un comité local de lutte contre le VIH/SIDA 	<ul style="list-style-type: none"> Commune d'arrondissement de Yaoundé II Organismes d'appui et entreprises dotés de compétences en la matière Populations bénéficiaires Partenaires financiers CNLS ; MINSANTE

Zones	Priorité	Taille de la population concernée	Problèmes	Causes	Conséquence	Solutions en cours ou envisageables	Acteurs impliqués/ envisagés
Cite verte secteurs Nord, blocs 5 et 6	N° 1	Près de 10000 habitants pour tout le quartier	Insuffisance et mauvais état des voies d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Cette insuffisance est due a une mauvaise politique d'urbanisation ; • un manque d'entretien des voies d'accès existantes ; • prolifération des constructions anarchiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Circulation difficile des biens et personnes ; • Insécurité ; • Difficulté d'accès des services essentiels (secours, hygiène...) 	Aménagement des voies existantes (Notamment les voies d'accès quittant chez Mr le Maire dit BENSON et allant jusqu'à chez Mr YOPA ou président de la SOPOCINO afin de joindre au reliaer la route faite en pierre).	<ul style="list-style-type: none"> • Les populations ; • La CAY II ; • Le député de Yaoundé II ; • Les OSC ; • Partenaires d'appui au développement ;
Cite verte secteurs Nord, blocs 5 et 6	N°2	Près de 10000 habitants pour tout le quartier	Chômage en milieu jeune	<ul style="list-style-type: none"> • Le marché de l'emploi ne parvient pas à absorber la main d'œuvre diplômée • Le taux élevé de corruption aux différents concours ; • La fiscalité n'encourage pas l'entrepreneuriat privé ; • Il n'existe pas de centres d'encadrement pour les jeunes ; • Les jeunes ne sont pas suffisamment formés sur le plan qualitatif ; • Le manque d'initiatives ; • La paresse. 	<ul style="list-style-type: none"> • Recrudescence de la délinquance juvénile (agressions, vols et viols) ; • Aggravation du conflit de générations ; • Choix de vie de certains jeunes décevant : ils cèdent a la vie facile en s'adonnant aux sectes, la drogue, etc.... 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des jeunes à trouver un emploi ou a s'auto employer ; • Offrir des bourses de formations aux jeunes ; • Appuyer leur insertion socio professionnelle ; • Aider a la mise en place des AGR 	<ul style="list-style-type: none"> • Commune d'arrondissement de Yaoundé II • Organismes d'appui et entreprises dotés de compétences en la matière • Populations bénéficiaires • Partenaires financiers • Ministère de la jeunesse ; • Ministère de l'emploi...
	N°3						

			Insécurité ambiante	<ul style="list-style-type: none"> Inexistence des comités de vigilance ; Eloignement des forces de sécurité ; Manque d'organisation au sein des populations 	<ul style="list-style-type: none"> Recrudescence de certains cas de viol, vol... Les voisins ont peur de secourir leur prochain ; Un sentiment de suspicion règne entre voisins 	<ul style="list-style-type: none"> Mis sur pieds des comités de vigilance ; Pose de réverbères dans les lieux obscurs ; Plaidoyer en vue de rapprocher certains postes de forces de l'ordre (police, gendarmerie...) 	<ul style="list-style-type: none"> Commune d'arrondissement de Yaoundé II Organismes d'appui et entreprises dotés de compétences en la matière Populations bénéficiaires Partenaires financiers DGSN ; SED.
	N°4		Insuffisance et éloignement des centres de santé	<ul style="list-style-type: none"> Absence de structures médicales publiques et/ou privées au sein de la zone Manque de sites pouvant accueillir des centres de santé 	Taux de morbidité et de mortalité élevé	<ul style="list-style-type: none"> Création des centres de santé ; Sensibilisation des populations ; Favoriser la création des centres de santé dans le secteur ; appuyer la création et le développement d'une mutuelle de santé communautaire au sein du quartier pour faciliter la prise en charge financière et l'accès des couches vulnérables aux soins de qualité ; appuyer la mise en réseau des acteurs impliqués dans la promotion de la santé communautaires avec les autres acteurs de développement du quartier et de la ville pour faciliter l'échange d'expérience et la mutualisation des connaissances Mettre sur pieds un comité local de lutte contre le VIH/SIDA 	<ul style="list-style-type: none"> Commune d'arrondissement de Yaoundé II Organismes d'appui et entreprises dotés de compétences en la matière Populations bénéficiaires Partenaires financiers CNLS ; MINSANTE
	N°5		Absence d'éclairage public	<ul style="list-style-type: none"> Délaissement de la composante éclairage public par la mairie ; Insuffisance des moyens financiers de la population qui ne peuvent pas rassembler les fonds nécessaires 	<ul style="list-style-type: none"> Mauvais accès dans le quartier de nuit ; Recrudescence de l'insécurité dans le quartier ; Perte d'éventuels gains pour les habitants du fait qu'ils ne puissent mener certains AGR 	Pose de réverbères	<ul style="list-style-type: none"> Commune d'arrondissement de Yaoundé II Organismes d'appui et entreprises dotés de compétences en la matière Populations bénéficiaires Partenaires financiers

	N°6		Oisiveté des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes ne disposent pas d'espace et de centres de loisirs • Le chômage en milieu jeune est aussi mis en cause 	<ul style="list-style-type: none"> • Recrudescence de la délinquance juvénile ; • Les jeunes font de mauvais choix de vie 	<ul style="list-style-type: none"> • Construire une maison de jeunes ; • Aider les jeunes à s'associer dans des groupes organisés ; • Aider les jeunes à s'insérer dans le monde de l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • Commune d'arrondissement de Yaoundé II • Organismes d'appui et entreprises dotés de compétences en la matière • Populations bénéficiaires • Partenaires financiers • Ministère de la jeunesse ; • Ministère de l'emploi
	N°7		Insalubrité, manque de bacs à ordures et espace pour les poser	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de sites qui réceptionneront les ordures ménagères ; • Passages limités de l'entreprise HYSACAM 	<ul style="list-style-type: none"> • Prolifération de nuisances olfactives ; • Prolifération de certains animaux tels que les rats, les cafards... 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à disposition d'HYSACAM des sites de dépôt de bacs; • Effectuer des plaidoyers auprès d'HYSACAM afin de multiplier ses passages dans le quartier ; • Encourager des initiatives citoyennes de protection environnementale 	<ul style="list-style-type: none"> • Commune d'arrondissement de Yaoundé II • Organismes d'appui et entreprises dotés de compétences en la matière • Populations bénéficiaires • Partenaires financiers • HYSACAM
	N°8		Manque d'adduction d'eau potable	Absence de points d'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> • Prolifération de maladies hydriques ; • Distance plus ou moins longue à parcourir pour trouver de l'eau de bonne qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire construire des bornes fontaines ; • Améliorer l'extension du réseau CDE dans la zone 	<ul style="list-style-type: none"> • Commune d'arrondissement de Yaoundé II • Organismes d'appui et entreprises dotés de compétences en la matière • Populations bénéficiaires • Partenaires financiers • MINEE ; • CDE.

Analyse des forces/faiblesses et menaces/opportunités des solutions proposées

Tableau 28 : analyse forces/faiblesses ; menaces/opportunités

Solutions adoptées	Forces	Faiblesses	Menaces	opportunités
<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un dalot ; • Aménager des piétonniers en pavés ; • Mettre en place un réseau d'assainissement ; • Aménagement des points d'eau ; • Aménagement des voies d'accès pour véhicules ; • Mise en place d'une barrière ; • Mise en place d'un comité de vigilance ; • Mettre sur pieds une politique de tri et de recyclage d'ordures. • Renforcer les capacités des jeunes à trouver un emploi ou à s'auto employer ; • Offrir des bourses de formations aux jeunes ; • Appuyer leur insertion socio professionnelle ; • Aider à la mise en place des AGR ; • Création d'initiatives citoyennes (comités d'hygiène et de salubrité, des GIC de pré collecte...); • aménagement d'espaces pour déposer des bacs à ordures ; • création et aménagement des servitudes ; • mettre sur pieds des campagnes de sensibilisation de la lutte contre l'insalubrité ; • effectuer un plaidoyer/lobbying en vue de multiplier les passages de la société HYSACAM ; • Favoriser la création des centres de santé dans le secteur ; 	<ul style="list-style-type: none"> • La définition des besoins se fonde sur un processus participatif avec une grande implication des populations bénéficiaires ; • Réhabilitations de certains ouvrages ; • Désenclavement des zones concernées ; • L'intégration sociale des résidents ; • L'amélioration des conditions de vie des populations locales ; • Gains financiers, de temps, de bien être • La possibilité d'appliquer ici l'approche dite « par niveau de service » ; • De possibles implantations des AGR pour les habitants ; • Résolution des problèmes de mobilité, d'assainissement, d'eau potable, de sécurité ; • Prise en compte des intérêts des populations par l'Etat et leurs partenaires ; • Renforcement des possibilités économiques des bénéficiaires ; • Renforcement du capital confiance 	<ul style="list-style-type: none"> • Le fait que les projets ne soient pas exclusivement financés par un bailleur de fonds bien connu peut occasionner des difficultés dans le déblocage des financements ; • Les populations bénéficiaires ne disposent pas présentement de l'expertise requise pour gérer les infrastructures ; • Le décalage temporel entre l'identification des projets à mener et leur réalisation peut semer le doute chez les bénéficiaires ; • Les problèmes de fond demeurent non résolus, notamment celui de sécurité foncière ; • Les contraintes financières des pourvoyeurs de fond ne permettent pas de faire face à l'ampleur des besoins ; • Le cours des opérations 	<ul style="list-style-type: none"> • Les interventions se caractériseront vraisemblablement par une insuffisance maîtrise d'ouvrage des bénéficiaires qui ne permettra peut être pas de conserver et d'entretenir les ouvrages comme il se doit (risque de non appropriation); • La désinformation du public ; • La propagation des rumeurs et/ou fausses nouvelles ; • L'effet halo ; • Déficit dans la transparence dans certaines procédures ; 	<ul style="list-style-type: none"> • implication accrue des bénéficiaires ; • ces projets pourront être couplés avec des opérations complémentaires/préventives telles que la répression immédiate des occupations anarchiques ; • ASSOAL peut profiter de la mise en place de ses missions pour sensibiliser les populations sur l'importance de l'utilisation intensive du sol ; • En matière d'amélioration des conditions de vie, quelque chose mériterait d'être fait en ce qui concerne l'amélioration des constructions actuelles ; • La bonne connaissance du PDQUD par divers partenaires ; • La sensibilisation de l'ensemble des parties prenantes sur la nécessité de planifier le développement local ; • Il sera de plus en plus difficile de conserver des taudis dans le centre ville qui se veut moderne ; raison de plus pour comprendre et faire comprendre qu'il est temps de penser aux solutions dont les coûts sont faibles aujourd'hui

<ul style="list-style-type: none"> • appuyer la création et le développement d'une mutuelle de santé communautaire au sein du quartier pour faciliter la prise en charge financière et l'accès des couches vulnérables aux soins de qualité ; • appuyer la mise en réseau des acteurs impliqués dans la promotion de la santé communautaires avec les autres acteurs de développement du quartier et de la ville pour faciliter l'échange d'expérience et la mutualisation des connaissances • Mener un plaidoyer/lobbying en vue de la création d'un poste de police ou de gendarmerie aux alentours ; • Création d'un comité de vigilance ; • Eclairage des voies d'accès ; • Combattre le chômage et l'oisiveté des jeunes ; • Lutter contre l'impunité • Doter le quartier de nouveaux services sociaux ; • Réhabiliter ceux qui existent déjà sur le territoire ; • Création des centres de loisirs (maison du jeune et un terrain multi sports) ; • Création des centres de formation ; • Pose des réverbères • Mettre sur pieds une mutuelle d'habitat des mal logés du quartier 	<p>des populations aux différents projets menés ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • La participation (financière notamment) dans les investissements projetés les engagera peu ou prou a les préserver autant que possible ; • Les dépenses d'entretien et de financement des ouvrages ont un effet notable sur d'autres secteurs de l'économie locale 	<p>s'avère aujourd'hui élevé, contrairement a une action opportune qui aurait pu être menée avant a moindre coût avec les mêmes bailleurs de fond.</p>		
--	---	--	--	--

CHAPITRE II PROGRAMME PLURIANNUEL DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Vision de développement et objectif général de développement

Vision :

D'ici 2013, les populations du quartier Cite Verte Nord auront atteint un niveau de développement meilleur sur les plans économique, social, infrastructurel, associatif et culturel avec le soutien des partenaires au développement, de la commune de Yaoundé II et des ONG d'appui

Objectif général de développement

Améliorer durablement le cadre, les conditions de vie et d'activités des populations du quartier Cite Verte Nord grâce au déploiement des programmes concertés, élaborés, exécutés suivis et évalués avec la participation de toutes les couches sociales du quartier et autres partenaires intéressés par le développement de la localité et à un renforcement substantiel de l'offre de service de base.

2.1- Programme d'actions des secteurs habitat, infrastructures, VRD et équipements sociaux

2.1.1- Objectifs spécifiques sectoriels

- Réhabiliter et renforcer l'accès aux infrastructures, services et équipements sociaux de base notamment en ce qui concerne l'eau potable, le système d'électrification, la santé, les loisirs, la mobilité et la sécurité ;
- Renforcer les capacités structurelles, organisationnelles et opérationnelles des associations de développement local en matière de maîtrise d'ouvrage du quartier Cite Verte Nord afin qu'ils puissent prendre la véritable mesure du développement local.

2.1.2- Projets prioritaires

Tableau 29 : projets prioritaires programme 1

N°	Localité de mise en œuvre	Projets	Priorité
Sous - Secteur 1 : équipements sociaux, sanitaires et socioéducatifs			C O U R T
1	Cité verte Nord	Renforcement et viabilisation du système d'accès à l'eau potable : Aménagement de puits, construction de bornes fontaines publiques ; extension du réseau CDE ;	
2	Cité verte Nord blocs 1 et 4	Fourniture de certains équipement sportifs et des jeux de société	
3	Cité verte Nord	Structuration d'un système de santé communautaire	
4	Cité Verte Nord blocs 5 et 6	Equipement de trois centres multimédia	E T M O Y E N T E R M E
Sous - Secteur 2 : infrastructures, assainissement et VRD			
5	Cité verte Nord	Amélioration de la mobilité : piétonniers en pavés de moellons ; aménagement de dessertes en terre au sein du quartier.	
	Cité verte Nord blocs 2 et 3	réalisation d'un ponceau	
6	Cité verte Nord	Mise sur pieds un système d'assainissement : Créer des espaces pour déposer des bacs a ordures ; construction de drains pour évacuation des eaux usées.	
7	Cité verte Nord	Mesures de protection environnementales: sensibiliser les populations a la lutte contre l'insalubrité ; effectuer un plaidoyer en vue de la multiplication des passages de la société HYSACAM, appui aux initiatives citoyennes en ce qui concerne la lutte contre l'insalubrité.	
		Cité verte Nord blocs 2 et 3; blocs 5 t6	construction d'un site permettant le recyclage d'ordures

Sous - Secteur 3 : Eclairages publics et mise sur pieds d'une politique de sécurisation des biens et services		
8	<i>Cité verte Nord</i>	<i>Pose de points lumineux dans le quartier (éclairage public)</i>
9	<i>Cité verte Nord blocs 1 et 4; et blocs 5 et 6</i>	<i>mise sur pieds d'une politique de sécurisation des biens et personnes : Plaidoyer pour la création d'un poste de police ou de gendarmerie a proximité du quartier.</i>
	<i>Cité verte Nord blocs 2 et 3</i>	<i>mise en place d'une barrière a l'entrée de la zone</i>
10	<i>Cité verte Nord entière</i>	<i>Extension, viabilisation et renforcement du réseau électrique</i>
Sous-Secteur 4 : Habitat, foncier et logement		
11	Cité verte Nord	<i>programme de sensibilisation des populations de la Cité Verte Nord sur la problématique foncière et les droits socioéconomiques</i>
12		<i>Appui et accompagnement à la propriété du logement à travers la mise en place d'une mutuelle de l'habitat dans le quartier</i>

2.2- programme d'actions d'intégration sociale et socioprofessionnelle des jeunes

2.2.1-Objectifs spécifiques sectoriels

- Renforcer l'intégration socioprofessionnelle des jeunes a travers des actions d'appui a des formations et à l'auto emploi ;
- Permettre aux jeunes d'avoir accès a des loisirs et activités culturelles.

2.2.2-Projets prioritaires

Tableau 30 : projets prioritaires programme 2

N°	Localité de mise en œuvre	Projets	Priorité	
Sous secteur 1 : appui a l'intégration socioprofessionnelle des jeunes				
1	<i>Cité verte Nord</i>	Renforcement des capacités des jeunes dans le domaine de l'auto emploi : former et orienter les jeunes vers les structures servant d'interface entre l'offre et la demande d'emploi.	COURT MOYEN ET LONG TERME	
2	<i>Cité verte Nord</i>	mise sur pieds une stratégie de communication en vue de sensibiliser les jeunes sur les dangers de la délinquance juvénile et de la consommation des drogues		
Sous secteur 2 : développement associatif culturel des jeunes				
3	<i>Cité verte Nord</i>	Sensibilisation et rassemblement les jeunes autour de trois associations		
4	<i>Cité verte Nord</i>	Encouragement des activités culturelles et sportives des jeunes sur le territoire		

2.3- Programme d'actions de renforcement de la participation communautaire au développement local et municipal et vie associative

2.3.1- objectifs spécifiques sectoriels

- Renforcer la participation communautaire au suivi et à l'évaluation des opérations du plan de développement local ;
- Améliorer les capacités des organisations locales en ce qui concerne la vie associative Renforcer les capacités des associations de développement local en ce qui concerne la maîtrise d'ouvrage des projets menés.

2.3.2- projets prioritaires

Tableau 31 : projets prioritaires programme 3

N°	Localité de mise en œuvre	Projets	Priorité	
Sous secteur 1 : appui institutionnel et appui a la maîtrise d'ouvrage locale				
1	Cité verte Nord	<i>Renforcement des capacités des acteurs locaux par rapport à la vision et outils de gestion, de suivi – évaluation du PDL et de maîtrise d'ouvrage locale.</i>	COURT MOYEN ET LONG TERME	
2	Cité verte Nord	<i>Mise en œuvre d'une stratégie conjointe de communication et de mobilisation des ressources pour le financement du plan de développement</i>		
Sous secteur 2 : suivi évaluation et vie associative				
3	Commune de Yaoundé II (Cité Verte Nord)	<i>Mise en place d'une politique de suivi évaluation des associations dans la commune</i>		
4	Cité verte Nord	<i>Renforcement des capacités des associations du quartier en matière de gestion administrative et financière</i>		
5		<i>Renforcement des capacités des groupes organisés en matière de recherche des financements</i>		

2.4- Cadre logique de programmation des activités pluriannuelle

2.4.1- Cadre logique de programmation pluriannuelle des secteurs sociaux habitat, infrastructures, VRD et équipements

Tableau 32 : cadre logique programme 1

Objectif global		Améliorer durablement le cadre, les conditions de vie et d'activités des populations du quartier Cite verte Nord grâce au déploiement des programmes concertés, élaborés, exécutés suivis et évalués avec la participation de toutes les couches sociales du quartier et autres partenaires intéressés par le développement de la localité et à un renforcement substantiel de l'offre de service de base.						
Objectif spécifique 1		Réhabiliter et renforcer l'accès aux infrastructures et services sociaux de base notamment en ce qui concerne l'eau potable, le système d'électrification, la santé, la mobilité et la sécurité .						
Logique d'intervention			Source de vérification		Moyen de vérification		Période de vérification	
Finalités		Indicateurs d'impacts						
Les populations locales disposent d'infrastructures et équipements sociaux de base		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes ayant accès aux ouvrages a une période donnée ; • Taux de mortalité et de morbidité; • Nombre de cas d'agressions dans le quartier ; • Nombre de véhicules circulant sur les dessertes aménagées a une période donnée 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports et différents comptes rendus des projets • Réseaux de développement du quartier • Ménages du Quartier Cite verte Nord 		Enquêtes		Toute la durée	
Projets	Activités	Indicateurs de suivi / performance	Sources de vérification	Période de vérification	Suppositions majeures	Acteurs impliqués	Localités de mise en œuvre	Budget
1.1 Renforcement et viabilisation du système d'accès à l'eau potable	1.1.1 Construction de six bornes fontaines	<ul style="list-style-type: none"> • six bornes fontaines effectivement créées dont deux par zone permettent d'avoir de l'eau potable issue du réseau CDE; • six comites locaux de gestion de l'eau potable structures et les membres renforcés. 		Année 1 a année 4	<ul style="list-style-type: none"> • Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu. • Que les ménages apportent effectivement leurs contributions 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage : CPPDL • Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale • Opérateurs. OSC, cabinets d'études, consultants • Bénéficiaires du Quartier Cite verte Nord • Partenaires d'appui sollicités MINDUH, CORDAID, MANOS UNIDAS, OIF, ASSOAL, Fondation France Libertés, USAID 	Quartier Cite verte Nord	30 000 000

	1.1.2 extension du réseau CDE	Les travaux d'extension, du réseau réalisés avec la participation des communautés locales Au moins 200 ménages bénéficiaires d'une connexion directe en 5 ans, une association communautaire spécialisée sur la gestion de la problématique d'accès à l'eau structurée mobilisent les populations locales ainsi que leurs contributions		Année 1 à année 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu			30 000 000	
12 fourniture de certains équipements sportifs et de jeux de société	1.21 Identification des besoins	Ce projet fournira à terme et dans les trois zones, des équipements sportifs et des jeux de société tels que : <ul style="list-style-type: none"> • Douze tables de ping pong ; • Des douzaines de jeux de pétanque ; • Des ballons de football ; • Des ballons de basket ball ; • Des jeux de monopoly ; • Des échiquiers ; • Des jeux de dame... Qui seront répartis entre les trois zones et qui seront gérés par des comités de gestion locaux	Comptes rendus et rapports divers ; PV de réception des équipements	Année 4 à 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage : CPPDL • Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale • Opérateurs. OSC, entreprises, MINJEUN, MINSEP • Bénéficiaires populations de la <i>Cite verte Nord</i> • Partenaires sollicités : SCAC, CORDAID, ASSOAL etc. • 	<i>Cite verte Nord</i>	35 000 000	
	1.22 montage du projet et recherche des financements								
	1.23 équipement des zones en équipements sportifs et jeux de société								
	1.2.4 Suivi-évaluation								
1.3 Structuration d'un système de santé communautaire	1.3.1 Réalisation d'une étude de faisabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Les coûts des prestations arrêtés • un paquet minimum des soins définis, • les structures de soins partenaires identifiés, les supports d'animation et de gestion définis, 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports et documents 	Début année 3		<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser toutes les ressources 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage : CPPDL • Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale 		7 000 000
	1.3.2 Installation de la mutuelle de santé	<ul style="list-style-type: none"> • Une assemblée générale organisée • le bureau de la mutuelle ouvert dans le quartier • Les supports de gestion élaborés 	<ul style="list-style-type: none"> • Comptes rendus et rapports divers 	Mi année 3	<ul style="list-style-type: none"> • Le site soit effectivement disponible ; • Que les partenaires sollicités 	<ul style="list-style-type: none"> • Opérateurs. OSC, entreprises, MINSANTE, CNLS • Bénéficiaires populations de la <i>Cite verte Nord</i> • Partenaires 	<i>Cite verte Nord</i>	3 000 000	
									40 000 000

	1.3.3 construction du centre de santé, Gestion et animation de la mutuelle	<ul style="list-style-type: none"> Un centre de santé construit et équipé est opérationnel Au moins 7800 habitants du quartier couverts pour un taux de couverture de risque situé autour de 15% minimum chaque année 	<ul style="list-style-type: none"> Site de l'ouvrage Documents de gestion de la mutuelle de santé Comptes rendus d'évaluation 	Fin année 3 à année 5	réagissent favorablement	sollicités : SCAC, CORDAID, ASSOAL etc.		
	1.3.3 construction du centre de santé, Gestion et animation de la mutuelle	<ul style="list-style-type: none"> Un centre de santé construit et équipé est opérationnel Au moins 7800 habitants du quartier couverts pour un taux de couverture de risque situé autour de 15% minimum chaque année 	<ul style="list-style-type: none"> PV de réception des équipements Comptes rendus et rapports divers 	Année 1 à année 5				5 000 000
1.4 équipement de trois centres multimédia	1.4.1 Identification des sites	Sites disponibles ; les locaux pourront éventuellement être loués à des particuliers	PV de mise à disposition des locaux	Année 1 à année 5	Les habitants mettent a disposition le local qui abritera le centre	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, entreprises, COMMUNE DE YDE II Bénéficiaires populations de la <i>Cité verte Nord</i> Partenaires 	Cité verte Nord	40 000 000
	1.4.2 Etudes et montage du projet	Dossier techniques disponibles et financements mobilisés	Rapports et comptes rendus divers					
	1.4.3 équipement des centres	<ul style="list-style-type: none"> trois centres multimédia à raison d'un par zone équipés d'environ 100 ordinateurs connectés sur internet ; trois bibliothèques locales munies de plusieurs centaines de livres 	Rapport, comptes rendus d'exécution et PV de réception des équipements et ouvrages					

	1.4.4 suivi /évaluation	Les travaux sont suivis et donnent lieu à cinq types de rapports : <ul style="list-style-type: none"> • rapports de suivi mensuels ; • rapports de suivi trimestriels ; • rapports de suivi annuels ; • rapport d'avancement a mis parcours ; rapport d'évaluation	•			sollicités : SCAC, CORDAID, ASSOAL etc.		
1.5 Amélioration de la mobilité	1.5.1 aménagement des piétonniers en pavés de moellons	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Axe entrée du chef BIDIAS – Route en pierres ▪ Axe route en pierres – Boutique Timothée – CRTV ▪ Axe entrée yoyo –rue 6159 en pavés de moellons 	Comptes rendus d'exécution et rapports divers	Année 1 a année 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	<ul style="list-style-type: none"> • d'ouvrage : CPPDL • Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale • Opérateurs. OSC, entreprises, COMMUNE DE YDE II • Bénéficiaires populations de <i>Cite verte Nord</i> • Partenaires sollicités : SCAC, CORDAID, ASSOAL AES SONEL etc. • 	Cité Verte Nord	24 000 000
	1.5.2 aménagement de dessertes au sein du quartier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Axe transversal pour les 3 zones qui part de l'entrée à droite après le pont sur Abiergue (après marché Madagascar) à la rue 6159 en pavés de moellons ▪ Axe Borne Fontaine – Pont à la limite avec Ydé 7 ▪ Axe entrée poubelle – descente KAYO KOM ▪ Axe Kom – Borne Fontaine 					Cité verte Nord	15 000 000

	1.5.3 réalisation d'ouvrages de franchissement	<ul style="list-style-type: none"> Passerelle entre la zone 3 et Messa Nkoaba'a Pont entre bloc 6 et Messa – Carrière Escaliers pour descendre au puit communautaire 							
1.6 mise sur pieds d'un système d'assainissement	1.6.1 Créer des espaces pour déposer des bacs a ordures	Les habitants disposeront de six bacs à d'ordures à raison de 2 bacs par zone	<ul style="list-style-type: none"> Six sites mis à disposition par les habitants ; PV de cession de site ; Six bacs à ordures implantés dans le quartier 	Année 1 à année 3	<ul style="list-style-type: none"> Que les riverains libèrent des sites ; Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu 	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, entreprises, COMMUNE DE YDE II Bénéficiaires populations de <i>Cite verte Nord</i> 	<i>Cite verte Nord</i>	5 000 000	
	1.5.2 construction de drains pour évacuation des eaux usées.	Construction d'environ 15 km de drains en béton permettant d'acheminer les eaux usées vers les drains naturels passant en contrebas	Comptes rendus d'exécution et rapports divers	Année 1 à année 4		<ul style="list-style-type: none"> Partenaires sollicités : SCAC, CORDAID, ASSOAL ; HYSACAM ; etc... 		75 000 000	
1.7 mise sur pieds d'une politique de gestion environnementale	1.7.1 sensibiliser les populations à la lutte contre l'insalubrité à travers les associations présentes dans le quartier	<ul style="list-style-type: none"> Compte rendus et listes de présence rencontres ; Rapports d'activité 	<ul style="list-style-type: none"> Compte rendus et listes de présence rencontres ; Rapports d'activité 	Année 3 à année 4	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, entreprises, COMMUNE DE YDE II ; CUY Bénéficiaires 	<i>Cite verte Nord</i>	6 000 000	
	1.7.2 effectuer un plaidoyer en vue de la multiplication des passages de la société HYSACAM							1 000 000	
	1.7.3 appui aux initiatives citoyennes en ce qui concerne la lutte contre l'insalubrité	<ul style="list-style-type: none"> Compte rendus et listes de présence rencontres ; PV après réception des 	<ul style="list-style-type: none"> Compte rendus et listes de présence 	Année 1 à année 3				12 000 000	
								<i>Cite verte Nord zone 2 et3</i>	15 000 000

	1.7.4 construction d'un site permettant le recyclage d'ordures.	équipements	<ul style="list-style-type: none"> rencontres ; PV après réception des équipements 			populations de <i>Cité verte Nord</i> <ul style="list-style-type: none"> Partenaires sollicités : SCAC, CORDAID, ASSOAL ; HYSACAM ; etc... 		
1.8 Pose de dix huit (18) points lumineux dans le quartier (éclairage public)	1.8.1 Identification du site	<ul style="list-style-type: none"> Résultats d'études ; Rapports et comptes rendus des rencontres ; Nombre de points lumineux existants 	<ul style="list-style-type: none"> Résultats d'études ; Rapports et comptes rendus des rencontres ; Nombre de points lumineux existants 	Année 1 à année 3	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, entreprises, COMMUNE DE YDE II ; CUY Bénéficiaires populations de <i>Cité verte Nord</i> Partenaires sollicités : SCAC, CORDAID, ASSOAL ; HYSACAM ; etc 	Cité Verte Nord	19 000 000
	1.8.2- Montage du projet opérationnel						Cité Verte Nord	2 700 000
	1.8.3- Mobilisation des financements						Cité Verte Nord blocs 2 et 3	2 000 000
1.9 mise sur pieds d'une politique de sécurisation des biens et personnes	1.9.1 création de comités de vigilance	Comité composé d'au total de 27 jeunes équipés à raison de 9 par secteur ; ce qui assurera la sécurité des habitants tout en créant de l'emploi.	<ul style="list-style-type: none"> Compte rendus et listes de présence rencontres ; PV après réception des équipements 	Année 2	Que les populations apportent le concours financier attendu		Cité Verte blocs 1,4, 5 et 6	1 000 000
	1.9.2 mise en place d'une barrière à l'entrée de la zone	La barrière permettra de limiter l'accès dans la zone à partir d'une certaine heure	<ul style="list-style-type: none"> Rapports d'étude ; PV après réception des équipements 	Année 2	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu			
	1.9.3 aider à la création d'un poste de police ou de gendarmerie a proximité du quartier.	Tout en prêtant main forte aux populations ; un poste de forces de l'ordre jouera un effet dissuasif important	<ul style="list-style-type: none"> Compte rendus et listes de présence rencontres ; Copie de la décision d'implantation d'un poste de sécurité 	Année 3				

<p>1.10 Extension, viabilisation et renforcement du réseau électrique</p>	<p>1.10.1 Montage du projet opérationnel</p> <p>1.10.2 Mobilisation des financements</p> <p>1.10.3 phases d'opérations</p> <p>1.10.4 suivi/évaluation</p>	<p>L'extension permettra à près de 150 ménages et zones d'activités de disposer d'un abonnement AES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats d'études ; • Rapports et comptes rendus des rencontres ; • Nombre de foyers abonnés au réseau 	<p>Année 1 à 5</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage : CPPDL • Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale • Opérateurs. OSC, entreprises, COMMUNE DE YDE II ; CUY • Bénéficiaires populations de <i>Cité verte Nord</i> • Partenaires sollicités : SCAC, CORDAID, ASSOAL ; AES etc 	<p>Cité Verte Nord</p>	<p>30 000 000</p>
<p>1.11 programme de sensibilisation des populations de la Cité Verte Nord sur la problématique foncière et les droits socioéconomiques</p>	<p>1.11.1 Mise en œuvre des campagnes de sensibilisation des citoyens sur les thématiques abordées ;</p> <p>1.11.2 Mise en place d'un dispositif d'accompagnement des communautés sur des questions de droit foncier</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quatre campagnes organisées chaque année sur une thématique précise : droit électoral, droit foncier, procédure pénal, code de la route, code de la famille etc. • Un dispositif d'accompagnement est mis en place pour observer les cas de violation, assurer les médiations et faciliter l'accès au foncier des couches défavorisées 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports et comptes rendus d'activité • Photos et reportage vidéo 	<p>Année 2 à 5</p>	<p>Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage : CPPDL • Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale • Opérateurs. OSC, entreprises, COMMUNE DE YDE II ; CUY • Bénéficiaires populations de <i>Cité verte Nord</i> • Partenaires 	<p>Cité Verte blocs 1,4, 5 et 6</p>	<p>15 000 000</p> <p>37 000 000</p>

<p>1.12 Appui et accompagnement à la propriété du logement à travers la mise en place d'une mutuelle de l'habitat dans le quartier</p>	<p>1.12.1 Réalisation d'une étude de faisabilité 1.12.2 Installation de la mutuelle 1.12.3 Gestion et animation de la mutuelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La faisabilité technique, économique, financière et organisationnelle du projet déclinée • Une assemblée générale organisée, le bureau de la mutuelle ouvert à Cité verte Nord • Les supports de gestion élaborés • Au moins 350 habitants du quartier mobilisés adhèrent aux services de la mutuelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Comptes rendus et rapports divers • Documents de gestion de la mutuelle de l'habitat • Comptes rendus d'évaluation 	<p>Année 3 à année 5</p>		<p>sollicités : SCAC, CORDAID, ASSOAL ; SIC, MINDUH</p>		
---	---	--	--	--------------------------	--	--	--	--

2.4.2- Cadre logique de programmation pluriannuelle de l'appui à la jeunesse

Tableau 33 : Cadre logique programme 2

Objectif global		Améliorer durablement le cadre, les conditions de vie et d'activités des populations du quartier Cité verte Nord grâce au déploiement des programmes concertés, élaborés, exécutés suivis et évalués avec la participation de toutes les couches sociales du quartier et autres partenaires intéressés par le développement de la localité et à un renforcement substantiel de l'offre de service de base.						
Objectif spécifique 2		appui à l'intégration sociale et socioprofessionnelle des jeunes						
Logique d'intervention		Source de vérification	Moyen de vérification	Période de vérification				
Finalités	Indicateurs d'impacts	<ul style="list-style-type: none"> Rapports et différents comptes rendus des rencontres Réseaux de développement du quartier Ménages de la Cité verte Nord 		Enquêtes		Toute la durée		
<ul style="list-style-type: none"> Les jeunes du quartier, appuyés par les partenaires, renforcent leurs capacités dans le domaine de la recherche d'emploi certaines trouvent des emplois Les jeunes s'intègrent dans la vie du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> Degré de mobilisation des jeunes à la mise en œuvre de différents projets d'auto emploi ; Nombre de jeunes ayant accès aux formations du FNE ; Nombre d'activités culturelles et sportives menées par les jeunes. 							
Projets	Activités	Indicateurs de suivi / performance	Sources de vérification	Période de vérification	Suppositions majeures	Acteurs impliqués	Localités de mise en œuvre	Budget
2.1 Renforcement des capacités des jeunes dans le domaine de l'auto emploi	2.1.1- Etudes de faisabilité et montage du projet	Un dossier projet monté avec la participation des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> Dossier projet Rapport et comptes rendus d'exécution 	ANNEE2 A ANNEE 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours attendu et s'impliquent effectivement dans le processus	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, entreprises et instituts de micro finances, Bénéficiaires populations de la Cité Verte secteur Nord 	<i>Cité Verte secteur Nord</i>	1 000 000
	2.1.2- mise en œuvre du projet notamment des séminaires de formations (montage, gestion d'une AGR), des ateliers et éventuellement des appuis financiers aux jeunes entrepreneurs	Au moins 1000 jeunes en situation de vulnérabilité bénéficiaires des appuis divers du projets : formation, appui au montage des business plans, formation aux AGR, appuis financiers pour la mise en œuvre des AGR, développement organisationnel etc.						20 000 000
								1.000.000
								5 000 000
								1 500 000
			7 200 000					

2.2 Sensibilisation des jeunes sur les dangers de la délinquance et de la consommation des drogues	2.2.1- Etudes de faisabilité et montage du projet	Un dossier projet monté avec la participation des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> Dossier projet Rapports et comptes rendus d'exécution 	ANNEE 2 A ANNEE 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, cabinets d'études, entreprises Bénéficiaires OSC et jeunes de la Cité verte Nord Partenaires d'appui sollicités MINJEUN, GTZ, CORDAID, MANOS, MINSANTE, UNIDAS, OIF, ASSOAL 	7 200 000
	2.2.2- mise en œuvre du projet notamment des tables rondes, des émissions (radio et télé), banderoles, T shirts...	Trois associations de jeunes qui seront mises sur pieds seront formées en vue de sensibiliser environ 1000 autres jeunes	<ul style="list-style-type: none"> Rapports et comptes rendus des activités Photos et reportages vidéo 				
2.3 Sensibilisation et rassemblement les jeunes autour de trois associations	2.3.1 Animation et mobilisation de 3 organisations de jeunes	Trois groupes de jeunes prennent en main les destinées du développement de cette tranche d'âge au niveau local	<ul style="list-style-type: none"> PV de création des trois associations ; Recépissés de déclaration ; PV de réception des équipements 	Année 1	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, cabinets d'études, entreprises Bénéficiaires OSC et jeunes de la Cité verte Nord Partenaires d'appui sollicités MINJEUN, MINPROFF CORDAID, MANOS UNIDAS, OIF, ASSOAL 	
	2.3.2 appui à la légalisation des associations						
	2.3.3 formation et équipement des groupes						

2.4 encouragement des loisirs en milieu jeune	Les trois associations sont appuyées en moyenne 3 fois par an et par groupe	Les jeunes mènent en moyenne 3 activités par an et par association, soit 9 pour les trois groupes par an	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports de décaissement • Rapports d'activités • Photos et reportages vidéo 	Année 2 à année 5				
--	---	--	--	-------------------	--	--	--	--

2.4.3- Cadre logique de programmation pluriannuelle du renforcement de la participation communautaire au développement communal et local

Tableau 34 : cadre logique programme 3

Objectif global		Améliorer durablement le cadre, les conditions de vie et d'activités des populations du quartier NKOLO grâce au déploiement des programmes concertés, élaborés, exécutés suivis et évalués avec la participation de toutes les couches sociales du quartier et autres partenaires intéressés par le développement de la localité et à un renforcement substantiel de l'offre de service de base.						
Objectif spécifique 3		Renforcer la participation communautaire au développement communal et local						
Logique d'intervention			Source de vérification		Moyen de vérification		Période de vérification	
Finalités		Indicateurs d'impacts						
Les habitants du quartier Cité verte Nord comprennent mieux les enjeux du développement local		<ul style="list-style-type: none"> Degré de mobilisation et de participation des communautés aux actions de développement local ; niveau d'appropriation des ouvrages réalisés 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports et différents comptes rendus d'évaluation procès verbaux des contributions Ménages du quartier Cité verte Nord 		Enquêtes		<ul style="list-style-type: none"> semestriel Fin de chaque année 	
Projets	Activités	Indicateurs de suivi / performance	Sources de vérification	Période de vérification	Suppositions majeures	Acteurs impliqués	Localités de mise en œuvre	Budget
3.1 Renforcement des capacités des acteurs locaux par rapport à la vision et outils de gestion, de suivi – évaluation du PDL et de maîtrise	3.1.1 Organisation des ateliers de Formation <ul style="list-style-type: none"> Evaluation des besoins Conception du programme de formation Recherche de financement lancement des appels de formation Mise en œuvre des sessions de formation Suivi post formation 	<ul style="list-style-type: none"> quatre séminaires organisés chaque année pour au moins 100 acteurs de la société civile Les bénéficiaires participent activement et efficacement aux opérations de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des projets opérationnels du PDL. 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'évaluation des besoins Rapports et comptes rendus des ateliers Liste de présence aux ateliers Supports pédagogiques des sessions de formations 	Année 1 à 3	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours attendu.	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, cabinets d'études, entreprises Bénéficiaires 	<i>Cité Verte secteur Nord</i>	10 000 000
				Année 1 à 5				6 000 000
				Année 1 à 5				1 500 000

d'ouvrage locale.	3.1.2 Développement organisationnel	Au moins 12 OSC du quartier bénéficiaires Pour au moins 3 à raison d'une association par secteur, qui portent et mettent efficacement en œuvre des projets opérationnels du PDL	• Rapports Des différents diagnostics			OSC et jeunes de la Cité verte Nord		
	3.1.3 acquisition par les bénéficiaires de facilités leur permettant de mener à bien leurs missions	Chaque réseau de pôle, le réseau de développement du quartier, les chantiers thématiques, dotés d'outils d'animation fonctionnent normalement et participent efficacement a la mise en œuvre du PDL et se mettent en réseau						
3.2 Mise en œuvre d'une stratégie conjointe de communication et de mobilisation des ressources pour le financement du plan de développement	3.2.1 Organisation d'un atelier conjoint entre les acteurs concernés et les populations locales	• Au moins 30 représentants d'acteurs impliqués participent,	• Rapports et comptes rendus divers	Année 1	Que les partenaires apportent les contributions attendues			8 000 000
	3.2.2 organisation de deux conférences de presse par an (à raison d'une par semestre)	• des recommandations formulées mises en application dans le cadre de la recherche des financements pour le développement du quartier Cité Verte Nord	• Photos et reportages vidéo	Année 1 à année 4				1 800 000
	3.2.3 organisation de six émissions télé par an (en moyenne une tous les deux mois)	• Les média locaux participent massivement et relaient les informations sur le PDL du quartier	• Babillard installé	Année 2	1 200 000			
	3.2.4 organisation de douze émission radio par an (à raison d'une par mois)	• Les habitants du quartier auront accès aux informations concernant la vie associative de leur quartier			1 000 000			
	3.2.5 construction et pose de tableau commémoratifs et de babillards				500 000			
3.3 appui au suivi évaluation	3.3.1 Mise en place et animation d'une cellule de suivi du PDL à la	• Un bureau, équipé mis à la disposition par la commune			Que la commune assure vraiment les	• Maîtrise d'ouvrage :	<i>Cité Verte</i>	PM 6 000 000

	commune composée de 4 animateurs	<ul style="list-style-type: none"> Un animateur détaché en plein temps pour le suivi des opérations, le service technique (trois animateurs, soit un par zone) mobilisé et mis à disposition 			facilités demandées	<ul style="list-style-type: none"> CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, Partenaires sollicités : commune de Yaoundé 2, ASSOAL, CORAID ,etc 	<i>secteur Nord</i>	3 000 000
	3.3.2 Renforcer les espaces réseaux d'échange et de mutualisation des compétences	<ul style="list-style-type: none"> Le réseau de développement local adhère au réseau des habitants de Yaoundé et participe à toutes les concertations organisées à la taille urbaine et nationale. Au moins une rencontre de concertation organisée tous les deux mois par les structures réseaux locaux 	Rapports et comptes rendus divers Photos et reportages vidéo	Année 1 à année 5	Que les bénéficiaires assurent les charges induites			
	3.3.3 Organisation des comités mixtes de suivi et d'évaluation du PDL	L'animation des rencontres mixtes du comité de suivi du PDL donne lieu à une rencontre trimestrielle du comité de suivi du PDL organisée						
3.4 Renforcement des capacités des associations du quartier en matière de gestion administrative et financière	3.4.1 organisation de trois ateliers de formation	<ul style="list-style-type: none"> Environ dix associations formées en gestion administrative et financière des organisations Les groupes sont dotés d'ordinateurs et de logiciels spécialisés 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports et comptes rendus des rencontres ; PV de réception de matériel 	Année 4 à 5	<ul style="list-style-type: none"> Que les partenaires sollicités réagissent favorablement ; 	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, 	<i>Cité Verte secteur Nord</i>	25 000 000
	3.4.2 octroi de matériel et logiciels aux associations préalablement formées							25 000 000

<p>3.5 Renforcement des capacités des groupes organisés en matière de recherche des financements</p>	<p>3.5.1 organisation de six ateliers de formation 3.5.2 appui aux associations en matière de recherche de partenariat 3.5.3 appui aux associations en matière de mise sur pieds d'AGR</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Environ dix associations sont formées en matière de recherche de financements ; • Des partenariats avec divers financeurs de développement sont tissés ; • Les groupes parviennent à mettre sur pieds des AGR leur permettant une certaine autonomie financière 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports et comptes rendus des rencontres ; • PV de réception de matériel • Contrats de partenariats établis 	<p>Année 2 à 5</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Que les partenaires sollicités réagissent favorablement ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires sollicités : commune de Yaoundé 2, ASSOAL, CORAID,etc 		
---	---	---	--	--------------------	---	--	--	--

2.5- Financement du PDL

2.5.1- Objectifs spécifiques sectoriel

Accroître les potentialités économiques des communautés afin qu'elles puissent jouer un rôle important dans le cadre du financement de leur développement.

Renforcer le partenariat avec les acteurs externes pour soutenir la mise en œuvre de certains projets du plan de développement local.

2.5.2- Capacités locales de financement

Le financement des activités de développement au sein du quartier provient de trois grandes sources :

N°	Sources	Affectations	Moyenne d'investissement annuel	
1	Les ressources extérieures	Dons des élites	Ouvrages d'eau, Habitat	En moyenne 500.000fcfa
		subventions des bailleurs et partenaires au développement Mobilisées par ASSOAL	Ouvrages d'eau, construction des églises et foyers pour jeunes	En moyenne 95 000 000 F CFA
		investissement municipal : Commune d'arrondissement de Yaoundé II, Communauté Urbaine de Yaoundé	<ul style="list-style-type: none"> urbanisation du quartier : Routes, ponts, assainissement. Santé, social... 	En moyenne 16.000.000fcfa
		investissement de l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> Routes, ponts, assainissement, réseau d'eau et d'électrification. Santé, social... 	En moyenne 10.000.000fcfa
		Entreprises privées	Secteurs de communication,	//
2	Les ressources communautaires locales	cotisations et droits d'adhésion en association ; GIC et Comités de développement, produits des services collectifs	Affectés au fonctionnement associatif et la solidarité entre membres : risque maladie et décès, Création des groupes de production, développement des AGR, contributions communautaires à la mise en œuvre des projets collectifs (ouvrages d'eau)	En moyenne 5.000.000 F cfa
3	Les ressources propres	Revenus des chefs de ménages et des personnes en activités issus généralement des services, produits d'agriculture et d'élevage, produits de la chasse, produits d'activités artisanales, vente de terrain	Affecté à la prise en charge économique des charges de la famille, contributions à la mise en œuvre des projets collectifs (ouvrages d'eau)	En moyenne 25 000 000 F CFA

De façon générale, les capacités de mobilisation de ressources externe demeurent faibles et se justifie par la non appropriation des supports de planification, la méconnaissance de sources de financement existant etc.

Le budget actuel des communes affecté au développement de quartiers si situe autour 15.000.000fcfa par an. Il est affecté à la réalisation des travaux : lotissement des espaces, aménagement des routes et ouvrages connexes.

Les ONG, les élites et autres associations de développement local, identifiées au cours des ateliers diagnostics, sont douées d'une culture de planification et de recherche de financement. Elles joueront un rôle très important de mobilisation des ressources externes nécessaires au financement du développement du quartier. En ce sens, elles se mettront en partenariat avec les populations locales et la commune pour assurer la mobilisation des ressources externes, assureront un transfert progressif de compétences aux acteurs locaux qui prendront au fur et à mesure le relais de cette mobilisation.

De façon générale, il faut un investissement total de 691 600 000F CFA pour sortir au bout de 5 ans le quartier Cité Verte Nord de son état d'isolement actuel et impulser une dynamique de développement local durable en son sein.

Deux principales sources sont prévues pour le financement du PDL :

Les ressources externes : qui pourront être mobilisées auprès des partenaires au développement d'horizon divers : CUY2, ETAT/PPTE/MINISTERES, CORDAID, Fondation France Liberté, OIF, SCAC, MANOS UNIDAS, FONDATION DE FRANCE, HAUT COMMISSARIAT DU CANADA AU CAMEROUN, PNUD, UNION EUROPEENNE, BAD, PLAN CAMEROUN etc., auprès des élites, grâce à un partenariat bien construit Organisations Locales – ONG externes – Commune, la commune de Yaoundé 2 assurera le financement de certains volets du plan, l'Etat pourra également intervenir pour certains investissements. On estime à près de 80% le taux de financement du Budget du PDL par cette source.

Les ressources locales et propres : apports des Organisations opératrices de mise en œuvre des projets opérationnels du PDL, apport des organisations de développement au niveau local, apport des communautés en nature et en espèce pour la mise en œuvre de différents projets, estimés à 20% du coût global du Budget.

2.5.3- Budget d'investissement et plan de financement du PDL à la Cité Verte Nord

Projet	Année / budget	2009	2010	2011	2012	2013	TOTAL	APPORT COMMUNAUTAIRE	APPORT COMMUNES	APPORT PARTENAIRES
1- secteurs habitat, infrastructures, VRD et équipements sociaux										
Sous - Secteur 1 : équipements sociaux, sanitaires et socioéducatifs										
1.1.- Renforcement et viabilisation du système d'accès à l'eau potable		10 000 000	10 000 000	20 000 000	15 000 000	5 000 000	60 000 000	12 000 000	0	48 000 000
1.2- Fourniture de certains équipements sportifs et jeux de société		0	0	0	15 000 000	20 000 000	35 000 000	7 000 000	6 000 000	22 000 000
1.3- Structuration d'un système de santé communautaire		1 000 000	1 000 000	17 000 000	18 000 000	18 000 000	55 000 000	11 000 000	0	44 000 000
1.4 équipement de trois centres multimédia			15 000 000	15 000 000	7 000 000	3 000 000	40 000 000	8 000 000	7 000 000	25 000 000
SOUS TOTAL		11 000 000	26 000 000	52 000 000	55 000 000	46 000 000	190 000 000	38 000 000	13 000 000	139 000 000
Sous-secteur 2 : infrastructures, assainissement et VRD										
1.5- Amélioration de la mobilité		20 000 000	30 000 000	50 000 000	30 000 000	19 000 000	149 000 000	29 800 000	19 000 000	100 200 000
1.6- mise sur pieds d'un système d'assainissement		10 000 000	20 000 000	30 000 000	20 000 000	0	80 000 000	16 000 000	13 000 000	51 000 000
1.7- mise sur pieds d'une politique de gestion environnementale		5 000 000	9 000 000	12 000 000	8 000 000	0	34 000 000	6 800 000	7 200 000	20 000 000
SOUS TOTAL		35 000 000	59 000 000	92 000 000	58 000 000	19 000 000	263 000 000	52 600 000	39 200 000	171 200 000
Sous- secteur 3 : Eclairages publics et mise sur pieds d'une politique de sécurisation des biens et services										
1.8- Pose de dix huit (18) points lumineux dans le quartier (éclairage public)		8 000 000	8 000 000	3 000 000	0	0	19 000 000	3 800 000	0	15 200 000
1.9 mise sur pieds d'une politique de sécurisation des biens et personnes		0	2 700 000	3 000 000	0	0	5 700 000	1 140 000	0	4 560 000
1.10 Extension, viabilisation et renforcement du réseau électrique		8 000 000	10 000 000	10 000 000	1 000 000	1 000 000	30 000 000	6 000 000	0	24 000 000
SOUS TOTAL		16 000 000	20 700 000	16 000 000	1 000 000	1 000 000	54 700 000	10 940 000	0	43 760 000
Sous-Secteur 4 : habitat, foncier et logement										
1.11 programme de sensibilisation des populations de la Cité Verte Nord sur la problématique foncière et les droits socioéconomiques		0	5 000 000	5 000 000	2 500 000	2 500 000	15 000 000	3 000 000	2 000 000	10 000 000

1.12 Appui et accompagnement à la propriété du logement à travers la mise en place d'une mutuelle de l'habitat dans le quartier	0	0	20 000 000	10 000 000	7 000 000	37 000 000	7 400 000	5 600 000	24 000 000
SOUS TOTAL	0	5 000 000	25 000 000	12 500 000	9 500 000	52 000 000	10 400 000	7 600 000	34 000 000
2- appui a l'intégration sociale et socioprofessionnelle des jeunes									
Sous- Secteur 1 : appui a l'intégration socioprofessionnelle des jeunes									
2.1 Renforcement des capacités des jeunes dans le domaine de l'auto emploi	0	10 000 000	7 000 000	2 000 000	2 000 000	21.000.000	4 200 000	0	16 800 000
2.2 Sensibilisation des jeunes sur les dangers de la délinquance et de la consommation des drogues	0	3 000 000	2 000 000	500 000	500 000	6.000.000	1 200 000	0	4.800.000
SOUS TOTAL	0	13 000 000	9 000 000	2 500 000	2 500 000	27 000 000	5 400 000	0	21 600 000
Sous- secteur 2 : développement associatif culturel des jeunes									
2.3 Sensibilisation et rassemblement les jeunes autour de trois associations	8 700 000	0	0	0	0	8 700 000	1 740 000	0	6 960 000
2.4- encouragement des loisirs en milieu jeune	0	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	7 200 000	1 440 000	0	5 760 000
SOUS TOTAL	8 700 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	15 900 000	3 180 000	0	12 720 000
3. renforcement de la participation communautaire au développement local et municipal									
Sous secteur 1 : appui institutionnel et appui a la maîtrise d'ouvrage locale									
3.1- Renforcement des capacités des acteurs locaux par rapport à la vision et outils de gestion, de suivi – évaluation du PDL et de maîtrise d'ouvrage locale.	4 500 000	8 000 000	5 000 000	0	0	17 500 000	3 500 000	0	14 000 000
3.2 Mise en œuvre d'une stratégie conjointe de communication et de mobilisation des ressources pour le financement du plan de développement	3 000 000	4 000 000	5 000 000	500 000	0	12 500 000	2 500 000	3 500 000	6 500 000
SOUS TOTAL	7 500 000	12 000 000	10 000 000	500 000	0	30 000 000	6 000 000	3 500 000	20 500 000
Sous secteur 2 : suivi évaluation et vie associative									
3.3 appui au suivi évaluation	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	1 000 000	9 000 000	1 800 000	2 000 000	5 200 000
3.4 Renforcement des capacités des associations du quartier en matière de gestion administrative et financière	0	0	0	15 000 000	10 000 000	25 000 000	5 000 000	10 000 000	10 000 000
3.5 Renforcement des capacités des groupes	0	5 000 000	10 000 000	5 000 000	5 000 000	25 000 000	5 000 000	5 000 000	15 000 000

organisés en matière de recherche des financements									
SOUS TOTAL	2 000 000	7 000 000	12 000 000	22 000 000	16 000 000	59 000 000	11 800 000	17 000 000	30 200 000
TOTAL	80 200 000	144 500 000	217 800 000	153 300 000	95 800 000	691 600 000	138 320 000	80 300 000	472 980 000

2.5.6- Impacts des finances sur la mise en œuvre du plan de développement Communautaire

1. Sur la performance de l'administration communale

Le financement du plan de développement local aura des effets visibles sur l'administration communale et se traduiront par :

- Une amélioration du dispositif et des supports de gestion communale et des compétences du personnel municipal
- Un renforcement du dialogue entre l'institution communale, la population, l'administration publique locale et les bailleurs de fonds autour du développement de la localité.

2. Sur les projets sociaux

- On notera une amélioration de la perception des problèmes sociaux par les acteurs ;
- une amélioration des performances des acteurs locaux en matière de lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales ;
- une forte mobilisation du capital social du quartier Cité Verte Nord ;
- et une forte participation des populations au financement de leur développement.

2- Impacts sur les projets productifs

- Le secteur productif deviendra plus structuré, dynamique, et pourra attirer des investissements externes et pourra constituer une source importante de financement du développement du quartier et partant, de la commune de Yaoundé II.

CHAPITRE III – APPROCHE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

3.1 Mesures de promotion de la participation et de la transparence

3.1.1- Cadre d'intervention

Le PDL de Cité Verte Nord ne s'applique pas à des projets ponctuels présentés par différents groupes isolés mais consiste en un dispositif de cogestion permanent et continue ouvert à l'ensemble des classes sociales du quartier. Ces derniers participent à tous les niveaux :

- Définition des besoins communautaires, identification et participation à la formulation des projets opérationnels du PDL.
- Recherche et construction des partenariats en vue du financement de ces projets.
- Participation au financement et à la mise en œuvre des opérations.
- Exécution et suivi-évaluation de ces projets.

La participation est directe et basée sur le principe : une personne = une voix. Les projets sont présentés, défendus et décidés dans des « assemblées citoyennes » ouvertes à tous. Chaque porteur de projet est tenu de convaincre l'ensemble des participants de l'impact de son projet sur le développement du quartier pour le voir retenu. Une priorité est ensuite définie en fonction des besoins urgents de développement.

Une attention particulière est portée sur les initiatives bénéficiant aux zones à risques et groupes d'exclus. Des ateliers thématiques réguliers, organisés autour des problèmes quotidiens des populations, leur permette de prendre la parole en petit groupe avant de pouvoir exprimer leurs besoins dans les assemblées.

3.1.2- Les espaces

1- A l'échelle des pôles : dans chacun des 3 pôles du quartier Cité Verte Nord, les habitants sont régulièrement réunis dans des réseaux de Pôle. C'est dans cet espace de concertation, ouvert à l'ensemble des habitants qu'ils appartiennent ou non à un groupe organisé, qu'ils établissent dans un premier temps la liste de leurs besoins prioritaires et, dans un second temps, une liste de projets éventuels susceptibles de participer à la résolution de ces besoins prioritaires et au développement du quartier. Ils devront ensuite débattre de ces différents projets pour leur donner un ordre de priorité. La mairie est représentée à ces assemblées pour jouer les arbitrages et se rassurer de la cohérence des décisions au regard du programme de développement municipal. L'animation de ces espaces est confiée à deux « délégués » populaires (un titulaire et un suppléant), habitants du quartier choisis par leurs pairs pour coordonner les réunions et jouer un rôle de porte-parole. Cet espace se charge également de suivre toutes les opérations de développement effectué au sein du quartier et de rendre compte au cours des rencontres du réseau de développement du quartier. Ses rencontres sont mensuelles.

2- A l'échelle du quartier :

Les délégués de chaque zone se réunissent chaque trimestre dans un espace qui pourrait être appelé « **réseau de développement du quartier** ». Au cours d'une série de réunions, les délégués seront chargés de présenter et de défendre les projets prioritaires retenus dans leurs zones respectives. Sur cette base, ils étudieront les rapprochements possibles entre différents projets éventuellement similaires et pouvant donc correspondre aux besoins et aux intérêts de plusieurs zones. Dans un second temps, et au moyen d'un débat contradictoire, ils désigneront parmi l'ensemble des projets ceux qui seront retenus à l'échelle du quartier. L'ensemble des discussions et des propositions formulées dans ces ateliers devra faire l'objet d'une information régulière des habitants dans les réseaux de pôle. Là encore, la présence de représentants de la mairie est indispensable. Il s'agit d'un réseau citoyen qui assure le suivi transversal des opérations du PDL et rend compte aux rencontres du comité de gestion du PDL où 7 de ses délégués élus sont représentés.

3.1.3- Un comité de gestion mixte du PDL

A statut légal, fonctionnant sous le régime associatif est ensuite mis en place et mobilise en son sein des représentants de la cellule municipale de suivi du PDL, 7 délégués des habitants démocratiquement élus, un représentant par bloc, un délégué du Réseau Urbain des Habitants de Yaoundé. Un délégué par ONG partenaire de mise en œuvre du PDL et les partenaires financiers des projets opérationnels participent aux rencontres de suivi et de coordination qui se tiennent chaque six

mois, ceci à titre consultatif.

3.1.4- Des ateliers thématiques

Organisés autour de problématiques générales telles que l'accès à l'eau, les infrastructures sociales de base, l'insertion socio économique des jeunes etc. sont principalement destinés aux habitants non organisés qui y trouvent un lieu d'expression de leurs problèmes quotidiens. De même, une commission mixte de recherche de financement associant les habitants organisés, la cellule de suivi municipale du PDL, travaillent à accompagner le montage financiers de diverses propositions financières des projets opérationnels : planification de la participation financière respective de la mairie et des habitants du quartier, recherche de financements et de partenariats extérieurs. Ces commissions pourront comporter des représentants des groupes porteurs des projets retenus.

3.1.5- Lien avec la commune : Un Bureau D'appui au Développement des Quartiers

Le suivi des opérations du PDL est mis en place pour assurer un suivi permanent des opérations au sein de la Commune. Une copie de tout projet opérationnel du PDL élaboré est transmis à ce bureau aux fins d'information et pour faire confirmer le partenariat de la commune. Une copie de tout accord de financement concrétisé dans le cadre du PDL est également transmise à ce bureau. Au cours de l'exécution, l'organisation opératrice est tenue de présenter au bureau un rapport intermédiaire et un rapport final. Le bureau se charge également de suivre le niveau d'exécution des travaux sur le terrain pour le compte de la commune.

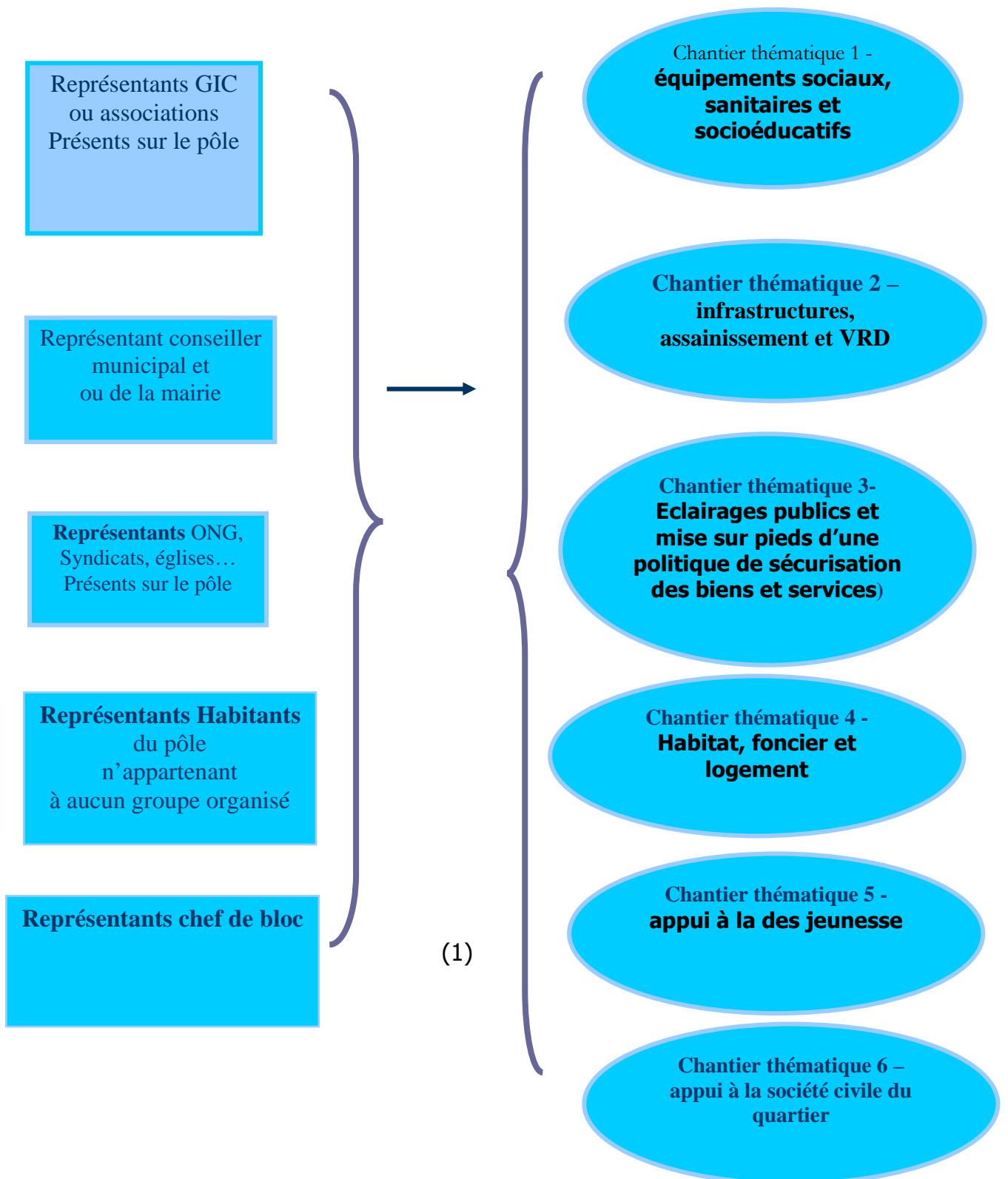
3.1.6- Le cycle

Le cycle du PDC va du premier janvier au 31 décembre de chaque année.

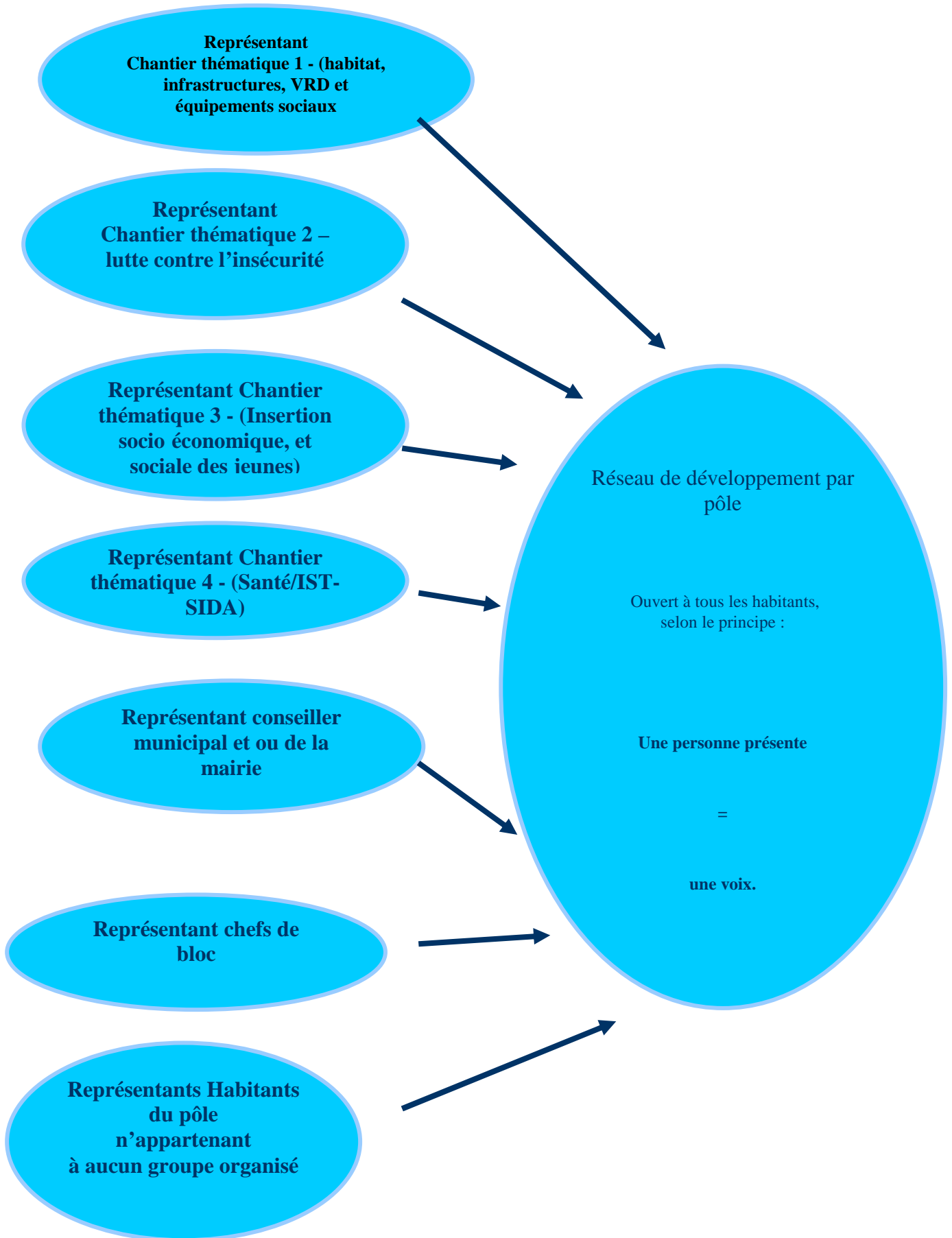
- Il débutera en janvier par la programmation des activités de l'année au cours de la première rencontre du COGES à laquelle les habitants seront conviés par voie d'affiches, voire par des annonces. Les ONG d'appui, les OSC locales se retrouvent au sein des espaces de concertation (réseau de zone, chantiers thématiques) pour définir, planifier et arrêter avec les populations les priorités de l'année en cours. Le Bureau de suivi communal y participe également en jouant un rôle d'arbitrage. Ces priorités sont ensuite hiérarchisées au cours de la première rencontre du comité de gestion et le budget annuel est arrêté.
- Au cours de cette réunion de lancement, les habitants choisiront les délégués qui se chargeront d'animer les espaces au cours de l'année.
- Au cours de l'année, les projets sont mis en œuvre par les organisations opératrices suivis et évalués par les communautés organisées au sein des espaces de participation.
- En décembre une rencontre du comité de gestion permet de faire le bilan d'exécution des activités programmées, de tirer les leçons et de donner les orientations pour le compte de la nouvelle année.

3.2- Dispositif de mise en oeuvre, de suivi et d'évaluation du PDL

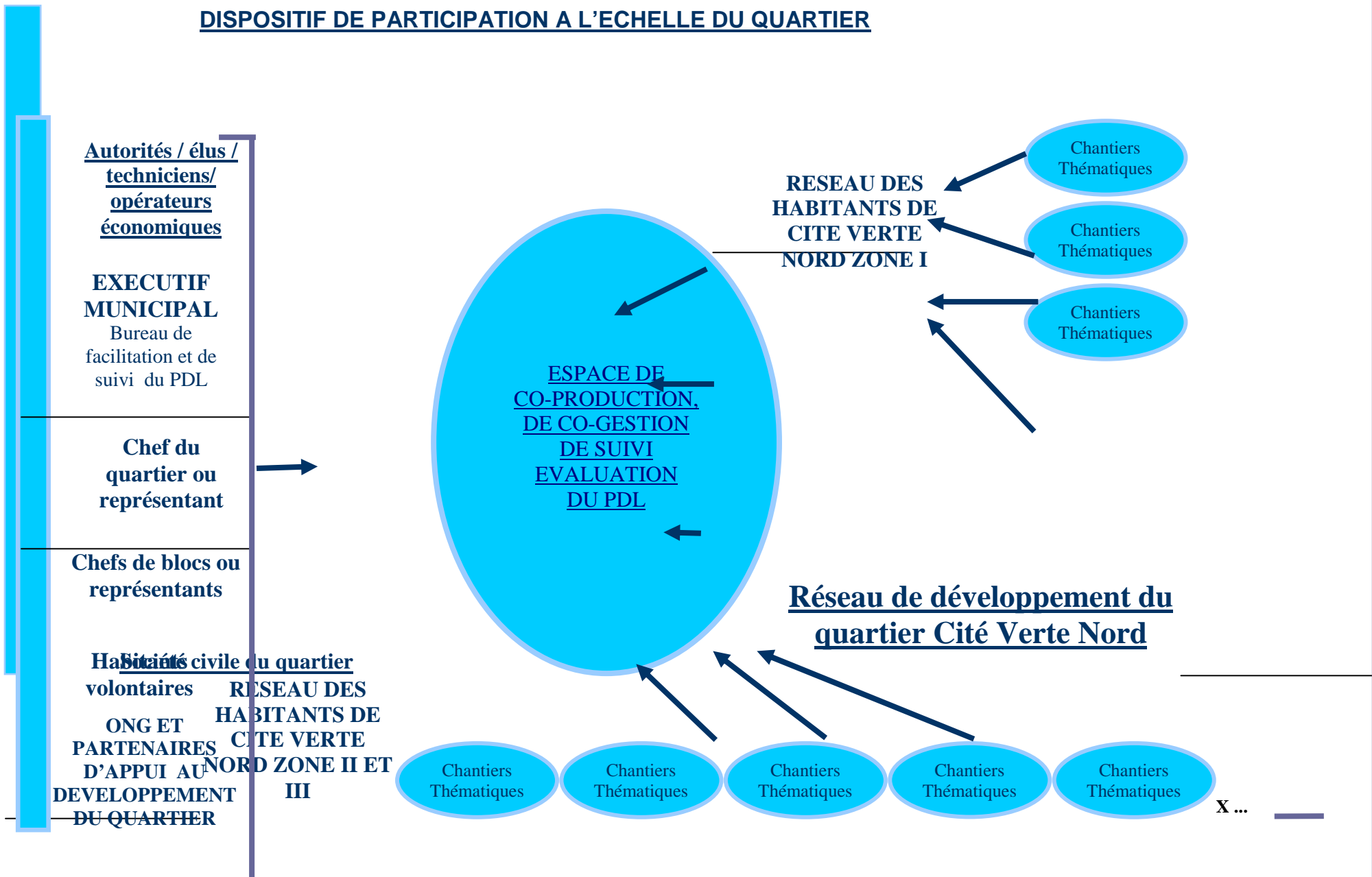
ESPACES THEMATIQUES DE PARTICIPATION



ORGANISATION DES HABITANTS A L'ECHELLE DE POLE



DISPOSITIF DE PARTICIPATION A L'ECHELLE DU QUARTIER



LISTES DE PRESENCE

Atelier d'évaluation

QUARTIERS	NOMS ET PRENOMS	FONCTION/ORGANISME	CONTACTS TELEPHONIQUES
Cité Verte Nord Zone 1	Mme DJAMEN SIDONIE	Habitant de la zone 1	94763135
	YAZE DANIELLE C.		79644040
	YANGWA JOSEPH		75358425
	MWOTCHOP J.		74852158
	MBAKOP JACQUES		75046856
	MOUNYOL A. DAVID		77971914
	TCHANA JOSEPH		99035678
	NSEUBA JULES		77030978
	KAMGAING JEAN X.		75944694
	FOFI MARC		99077459
	MBUFET ESTHER		77122206
	TCHAMDA JEAN		99328522
	TESSONG J.P.		77881287
	FADAM ANGELINE		//
	TCHOUNANG		74902864
	KENGNE F.		77466727
	TAZOU CELESTINE		//
	KETCHAPA D.		99075566
	KAMTCHOUM F.		74014583
	TENDJOU ELIE		99670286
SAMEN IRMA	75637780		
Mme FANDIO CELINE	79108143		
MBATKAM GRACE	//		
MVOGO FRANCK	97321343		
Cité Verte Nord Zones 2 et 3	PONGA EMMANUEL	Habitant zone 3	74855071
	NDJEUDJA		99065834
	BEYEGUE LOUIS		96178828
	NKUICHOUA N. J.		77072440
	BIKOUNDOU BENOIT	Chef de bloc 3	99622138
	TCHOUAKOU J.		77120976
		Habitant zone 3	
	KAMBA ANATOLE		74703818
	FOKOU KAMDEM		77733170
	Mme MENGUE LEOCADIE		99 513249
	TAGMIN HUBERT	3 ^e adjoint maire CAY II	//
	OMGBA ZING	BADQ CAY II	
	LYTCHANG YVONNE	Habitant zone 3	//
WEBOU BERNADETTE		//	
BILLONG B.	Habitant zone 2	//	
..	TSIMI CONSTANTIN	//	
	MOUSSA XAVIER	//	

Atelier de restitution

QUARTIERS	NOMS ET PRENOMS	FONCTION/ORGANIS ME	CONTACTS TELEPHONIQUES
Cité verte Nord	NGA MVONDO		79727581
	DONFACK ALICE		74553515
	NYAKE PRISO		99599951
	MVOGO FRACNK		97321343
	ONANA MARC		75851601
	TCHOHA JOSEPH		99035678
	BOUGUEU NANA		97040695
	FOUDA YANNICK F.		75549951
	YOPA J. GUY		99260438
	YOUMEN THOMAS		94661556
	BIKOUNDOU B.		99622138
	AMBASSA MARCEL		77695298
	KENGUE JOSEPH		//
	BIDIAS SILAS		//
	MBATIKAM GRACE	//	75644040
	YAZE DANIELLE		//
	WANDJI J.		//
	KAMGOING J.X.		75944694
	KAMWA AUGUSTIN		74001333
	MBAKOP JACQUES		75046856
	DJAMIN SIDONIE		94763135
	FANDIO CELINE		79108143
	NANA NGAMI J.C.		75639076
	NZOKOU P. MARIE		//
	ESSOKOLOKO L.		77842515
	BILLONG JOSEPHINE		96911875
	MOUAFO GUY		75282624
	MWEZE NORBERT	ASSOAL/CARS	22221012
	USSENI JEAN PIERRE	ASSOAL/CARS	22221012
	NOUPEOU ACHILLE	ASSOAL	77512156
	WEBOU B.	//	74852218
	ABADA MICHEL R.	CONSULTANT ASSOAL	79778840
BEBE DIN EDITH	//	74849739	